

NOUVEAU
JOURNAL
HELVÉTIQUE,
OU
ANNALES LITTÉRAIRES
ET POLITIQUES.

DE l'Europe, & principalement de la Suisse.

DEDIÉ AU ROI.

A O U T 1780.



A NEUCHÂTEL,

De l'imprim. de la Société Typographique.

.

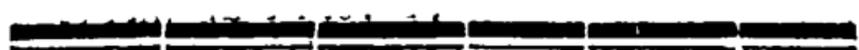
.



NOUVEAU JOURNAL
HELVÉTIQUE.



PREMIERE PARTIE.
ANNALES LITTÉRAIRES.



I. *Voyages dans les Alpes, précédés d'un essai sur l'histoire naturelle des environs de Geneve, par M. DE SAUSSURE. Tome premier, Neuchatel, chez Fauche. (Second extrait.)*

Nous n'avons encore parlé que du discours préliminaire de cet intéressant ouvrage. Il est tems de commencer à nous traîner de notre mieux sur les pas du savant auteur, & de mettre, s'il se peut, nos lecteurs à portée de le suivre.

Geneve, l'un des plus agréables séjours du monde, & par la beauté de sa situation, qui en fait, pour ainsi dire, une ville cham-

pêtre, & par la société choisie qu'on y trouve, Geneve, si attrayante pour presque tous les différens caractères & les différens goûts, ne l'est pas moins pour le naturaliste. Tous les objets qui de près ou de loin s'offrent à ses regards, sont propres à exciter sa curiosité; tous semblent l'inviter à des recherches; tous lui promettent des plaisirs. « Un lac rempli d'une eau claire & azurée, un fleuve qui en sort, des collines charmantes qui le bordent & qui forment le premier degré d'un amphithéâtre de montagnes, couronné par les cimes majestueuses des Alpes; le mont Blanc qui les domine toutes, revêtu d'un manteau de glaces & de neiges éternelles traînant jusqu'à ses pieds; le contraste étonnant de ces frimats, avec la belle verdure qui couvre les côteaux & les basses montagnes: ce grand spectacle ravit en admiration & inspire (au moins à M. de Sauffure & au petit nombre de ses pareils,) le plus vif desir de connaître & d'étudier ces merveilles. » Pour nous, contents d'admirer de loin, nous ne nous sentons point attirés vers les sommets; l'aimant n'agit que sur le fer: mais nous écoutons avec intérêt les relations & les conjectures de nos observateurs. Ainsi chacun jouit à sa manière.

Felix, qui potuit rerum cognoscere causas! . . .

Fortunatus & ille deos qui novit agrestes!

Le sol de Geneve, quoique par-tout cultivé & couvert d'habitations riantes, est cependant infertile : c'est l'industrie & le commerce qui font la richesse de cette ville. Mais ce sol ingrat est riche pour le botaniste, qui trouve dans la plaine les productions des pays méridionaux, & qui, pour peu qu'il s'éleve, se voit environné de tout ce qu'ont de particulier les froides régions du nord.

Le lac, sur les bords duquel on voit s'élever Geneve, n'est évidemment qu'un grand bassin creusé par la nature pour recevoir les eaux du Rhône : ce sont elles qui l'ont formé & qui le remplissent. La pente insensible de ses bords, la nature des plaines voisines, les monumens de l'histoire civile d'accord avec ceux de l'histoire naturelle, indiquent que peu à peu il a diminué, que son niveau s'est abaissé, qu'il s'est depuis une dixaine de siècles considérablement retiré. Selon M. de Saussure, les dépôts du Rhône tendent à le combler, & l'on pourrait même parvenir à déterminer à peu près par le calcul le tems auquel cet ouvrage sera achevé. Quelle triste prédiction pour les Genevois futurs ! Comment se passeront-ils de leur beau lac ?

Il occupe maintenant à peu près le milieu de la vallée que laissent entr'elles la chaîne des montagnes des Alpes & celle du Jura.

L'été, le Rhône, accru par la fonte des

6 JOURNAL HELVETIQUE.

neiges, élève sa surface. Elle s'abaisse au contraire en hiver, parce qu'alors, entretenu seulement par sa source, le fleuve ne reçoit plus aucun tribut des monts glacés d'où il descend.

Quelquefois encore, dans des jours très-chauds, on voit les eaux du lac s'enfler tout-à-coup, s'élever de plusieurs pieds, & retomber ensuite à leur niveau avec des oscillations sensibles. Ce singulier phénomène, indépendant de l'accroissement du Rhône, ne peut guère s'expliquer plus vraisemblablement & plus ingénieusement qu'en supposant, avec M. le professeur Bertrand, que ce sont des nuées électriques qui soulèvent ainsi les eaux.

A peine le Rhône, déchargé des débris des montagnes, est-il sorti tranquillement du lac, que la rivière de l'Arve, tombant impétueusement des hauteurs voisines, vient se jeter dans son lit. "Le Rhône semble vouloir éviter ce mélange : il se range contre la rive opposée, & l'on voit dans un long espace ses eaux bleues & pures couler encore séparées des eaux grises, troubles & bourbeuses de l'Arve." Voilà une image qui peut rappeler à l'esprit bien des idées morales : mais il ne s'agit pas ici de morale.

Si quelque cause particulière, une fonte de neige locale, occasionnée par un vent

chaud, ou une pluie abondante & soudaine, enfle beaucoup l'Arve, pendant que le Rhône au sortir du lac demeure très-bas, quoiqu'il descende des mêmes montagnes; il arrive alors, mais ce cas est fort rare, que le fleuve remonte vers le lac, & fait tourner en sens contraire les moulins construits sur ses bords.

L'angle sous lequel les deux courans se rencontrent, & qui varie selon que l'Arve ronge plus ou moins ses bords, contribue beaucoup à augmenter ou à diminuer la violence avec laquelle il refoule alors les eaux du Rhône.

Ne négligeons pas de noter que l'élévation du lac au-dessus de la Méditerranée est de onze cents vingt-six pieds de France. Notre lac de Neuchatel est encore plus élevé d'environ trente toises.

Le climat de Geneve, quoiqu'un peu plus méridional que celui de Paris, est plus froid à cause de l'élévation du sol & de la proximité des montagnes: raisons qui sans doute contribuent aussi à le rendre très-variable. Au reste, ce désagrément est commun à tous les pays situés au-dessus du quarante-troisième ou quarante-quatrième degré de latitude.

La direction des montagnes fait qu'à Geneve, comme le long des bords de notre lac, le vent de nord-est & celui de sud-ouest se partagent l'empire des airs.

Le second chapitre traite de la température des eaux du lac. M. de Saussure a fait sur ce sujet des expériences très-variées avec toutes les précautions imaginables ; il a répété ces expériences en différentes saisons & à différentes profondeurs ; il les a répétées dans les divers lacs du Jura ; il se propose d'aller encore les répéter dans la mer , parce qu'elles lui paraissent de la plus grande importance pour la théorie de la terre.

Le résultat constant de ces expériences est qu'en hiver la température du fond du lac, très-peu différente de celle de sa surface, est beaucoup plus froide que celle de la terre à une même profondeur : ce qui vient de ce que les eaux supérieures, devenant plus pesantes à mesure que l'air les refroidit, tombent au fond ; celles du fond remontent & se refroidissent à leur tour, retombent & font place à d'autres. Ainsi toute la masse des eaux se mêle dans cette saison, & il ne saurait y avoir une différence marquée entre la température de la surface & celle du fond.

L'été au contraire, nonobstant l'action des vents, nonobstant la perméabilité de l'eau, au travers de laquelle il semble que la chaleur doive pénétrer aisément, la fraîcheur se conserve au fond du lac, tandis que la surface, échauffée par l'air extérieur, a presque la même température que celle de la terre.

Au mois de juillet, la température du fond de notre lac était précisément la même que celle du fond du lac de Geneve au mois de février. L'hiver même, à de grandes profondeurs, il semble que les eaux du fond soient encore plus froides que celles de la surface.

M. de Saussure se borne pour le présent à rapporter ces faits, sans en tirer de conséquences; il ne veut se révéler à ses lecteurs que par degrés; il leur fait un secret du fond de son système, dont il leur laisse à peine entrevoir de tems en tems quelque partie.

J'en connais d'impatiens qui trouvent mauvais qu'on les tienne ainsi en suspens; ils veulent savoir où ils vont, voir où on les mène, & se plaignent qu'on ne leve pas tout de suite le bandeau qu'ils ont sur les yeux. Selon eux, M. de Saussure devait au public de retarder l'impression de son ouvrage jusqu'à ce qu'il fût complet, de ne pas publier un premier volume qui ne sera suivi d'un second qu'au bout de dix-huit mois, d'attendre en un mot, pour proposer l'énigme, qu'il voulût bien en même tems nous dire de quelle maniere il prétend l'expliquer.

Que ces plaintes soient fondées ou non, j'ignore ce que M. de Saussure conclura de ses expériences sur la température des eaux profondes. Mais ce qui me paraît bien évident, c'est qu'elles ne sont pas favorables à

l'hypothèse d'un feu central, & que notre terre, en perdant l'honneur d'être elle-même le principe de sa chaleur, se trouvera à l'abri du danger dont la menaçait M. de Buffon, d'être saisie du froid de la mort précisément à la fin d'un certain nombre d'années; les mois sont fixés, si je ne me trompe, & peut-être les jours: il ne manque à la précision de cette étrange prophétie, que d'avoir déterminé l'heure & la minute. Les générations futures pourront se rassurer: si la chaleur productive & vitale n'émane pas du centre du globe, voilà la prédiction qui croule par ses fondemens.

Des rêves audacieux du Plin de la France, revenons aux observations du physicien de Geneve sur le sol de sa patrie & sur les cailloux qui couvrent ce sol.

Il lui paraît très-vraisemblable que, si l'on pouvait creuser assez pour s'en assurer, on trouverait qu'à une grande profondeur au-dessous du lac & des collines qui le bordent, les couches calcaires des Alpes s'uniraient à celles du Jura. Ce serait donc, autant que je puis le comprendre, comme une espèce de couche primitive & fondamentale.

Quoi qu'il en soit de cette conjecture, dont chacun pensera ce qu'il lui plaira, & dont je ne vois pas trop les fondemens, la base la plus prochaine & la plus générale du sol de

Geneve est un grès légèrement incliné à l'horison, dans lequel on trouve peu de corps étrangers, point de cailloux roulés, ni de vestiges d'animaux marins, mais en quelques endroits du charbon de pierre.

Les fables, dont l'agglutination forme ce grès, paraissent à M. de Saussure être évidemment un dépôt de la mer, quoiqu'il n'y ait pas de corps marins. Des principes acides peuvent les avoir détruits; des causes locales peuvent les avoir empêchés de s'y établir; car tout fond de mer ne convient pas aux coquillages. Et l'on s'accorde à reconnaître le charbon fossile pour une production de la mer.

Une variété presque innombrable de cailloux entassés & confondus sans aucun ordre, arrondis & mêlés par les eaux, recouvrent cette première couche: tantôt libres & roulans, tantôt réunis & agglutinés, quelquefois en petites masses, & d'autres fois formant des blocs d'une grosseur considérable: on les trouve par-tout, dans les plaines, le long des bords du lac & sur les côteaux, qui tous, ce qui est remarquable, sont d'une forme allongée, & dirigés parallèlement aux montagnes de Saleve & du Jura.

D'où viennent tous ces cailloux? Pour peu qu'on soit naturaliste, pour peu qu'on sache " que les granits ne se forment pas dans

la terre comme des truffes, & ne croissent pas comme des sapins sur les rochers calcaires, „ on ne s'avifera pas même de conjecturer que ces pierres tout-à-fait étrangères au fol pourraient bien n'être qu'un simple jeu de la nature : on verra que ce sont les débris des montagnes des Alpes ; “ on les reconnaît au point de pouvoir presque, dit M. de Sauffure, assigner le rocher dont elles ont été détachées. „

Mais quelquefois le mont le plus voisin, d'où un très-gros bloc puisse tirer son origine, est éloigné de dix lieues & plus : quel agent l'a transporté de si loin ? Les eaux.

Ce qui le prouve, c'est d'abord la forme arrondie de ces blocs & de ces cailloux : on voit qu'ils ont été roulés par les eaux. Au bord des torrens qui se précipitent du haut des monts, à la source des grandes rivières, l'observateur attentif peut aisément s'en convaincre. Autour de lui, la terre est jonchée de pierres anguleuses & tranchantes ; dans le lit de la rivière il n'en voit pas une seule qui n'ait perdu ses angles & ne se soit émouffée. Sur le rivage des mers, & même des lacs, le roulis des vagues produit les mêmes effets.

D'ailleurs, ces cailloux sont déposés par bancs horizontaux mêlés de sable & de gravier, ce qui caractérise un dépôt formé par les eaux.

Ensuite, si l'on fait attention à leur position, on sera frappé de voir que, tandis que la vallée entre les Alpes & le Jura en est remplie, tandis que les faces du Jura qui regardent les Alpes en sont couvertes jusqu'à trois & quatre cents toises au-dessus du niveau du lac; sur le revers & au-delà de ces mêmes montagnes, il ne s'en trouve plus que de très-petits & très-rarement, si l'on en excepte la vallée au-delà du passage de l'Ecluse, par où le Rhône sort de cette enceinte de montagnes, au milieu desquelles est situé le lac de Geneve.

C'est sur-tout vis-à-vis des grandes vallées des Alpes que les montagnes sont chargées d'amas de cailloux roulés; c'est sur leur pente que ces décombres se trouvent en abondance à une grande hauteur; c'est là qu'on voit de ces grands blocs, de ces fragmens considérables, qu'on ne retrouve pas dans les vallées du Jura, dans le pays de Neuchatel, dans la Franche-Comté, qu'une haute lisière sépare des Alpes.

En un mot, par-tout où le passage a été ouvert aux eaux entraînant les débris des Alpes, débris des Alpes: par-tout où il a été fermé, plus de ces débris.

Voilà les faits: voici le système que M. de Saussure bâtit sur ces faits.

Il faut nécessairement que dans un tems

fort antérieur à toutes les époques historiques, les eaux de l'Océan se roulaient au-dessus du sommet de nos montagnes; elles se sont formées dans son sein.

Il faut que, dans le tems où ces eaux couvraient encore nos montagnes à une hauteur très-considérable, il se soit fait une violente débacle qui ait entraîné dans notre vallée des débris de monts fort éloignés.

Et comment cela? Quelque grande & terrible secousse du globe aura ouvert de vastes cavités, de profonds abymes souterrains, vers lesquels les eaux se seront précipitées avec impétuosité, entraînant avec elles les fragmens des rochers brisés par cette secousse. Elles auront alors creusé des vallées; une immense quantité de matieres s'y sera accumulée, & les eaux continuant à s'écouler avec moins de rapidité n'en auront emporté que les parties les plus légères, la vase & le limon, laissant en-arriere nos blocs & nos cailloux épars.

Toute cette grande vallée des Alpes paraît n'avoir été pendant long-tems qu'un réservoir rempli par les eaux du Rhône. Car c'est le passage de l'Ecluse qui ouvre à ce fleuve la seule issue qu'il puisse avoir entre le mont Vouache & le mont Sion; & cette issue n'a pas toujours existé. Tout semble prouver que primitivement ces deux montagnes réunies

n'en formaient qu'une ; cela est presque indubitable quand on considère que leurs couches sont exactement parallèles dans une direction singulière.

Mais comment se ferait faite cette profonde coupure ? Il suffit pour cela que le haut de la montagne, un peu plus rabaislé dans cet endroit, ait ouvert un passage plus commode à ce courant profond & rapide, qui, comblant alors le vaste bassin formé par les montagnes, se dégorgeait par - dessus le mont Vouache & le mont de Sion. Peu à peu cette échancrure se fera approfondie, & l'on voit des vestiges de cette érosion, quoique l'air, les pluies, les ruisseaux doivent en avoir effacé la plupart. Mais sur un roc élevé de plus de vingt pieds au - dessus du cours actuel du Rhône, un sillon creusé profondément dans le roc, qui porte toutes les marques de l'action lente des eaux courantes, indique l'ancien lit du fleuve.

Insensiblement, à mesure que le canal par où se déchargeaient les eaux s'approfondissait, leur surface s'abaissant par degrés découvrait les collines ; celle où Geneve élève ses murs fut d'abord une presque île : les plaines qui s'étendent autour d'elle se sont formées par l'accumulation successive des sédiments des eaux.

Enfin, la diminution des eaux qui se

jettent dans le lac, & la facilité toujours plus grande avec laquelle elles s'écoulaient, ont concouru ensemble à ce que le courant ne fit plus qu'occuper le fond de la vallée.

M. de Saussure croit cette diminution graduelle des eaux continuelle & universelle. J'ai peine à l'admettre. Que deviendraient ces eaux? Rien ne se perd & ne périt dans la nature; il semble qu'une circulation toujours à peu près égale y maintienne l'équilibre, que toutes les pertes apparentes s'y réparent & que tout soit compensé. Le système de Telliamed, fondé sur ce principe, a été, ce me semble, victorieusement réfuté. Voudrait-on le *réparer à neuf*, comme Voltaire la Sophonisbe de Mairet? Je doute que jamais il faille fortune dans le monde philosophique.

Au reste, je raisonne en aveugle, & c'est un peu la faute de mon auteur. Ne découvrant point encore l'ensemble de son système, ni ses preuves, ni ses conséquences, je ne puis marcher qu'à tâtons.

Il me semble, par exemple, que, même en adoptant sa théorie, elle n'expliquerait que la formation des vallées de montagnes: je ne fais trop comment elle pourra se généraliser au point de devenir une théorie de la terre... Patience; nous le saurons dans quelques années. Le malheur est, que l'esprit de
l'homme,

l'homme , naturellement impatient , ne peut s'empêcher d'avancer dans la carrière , aussitôt qu'elle est ouverte , sans attendre son guide ; s'il tarde à venir , le devance au hasard de s'égarer , & se tourmente à deviner ce qu'on ne veut lui dire qu'à demi. En vérité , M. de Saussure n'a pas assez d'égards pour la curiosité de ses lecteurs.

Je n'ai eu garde de suivre mon auteur dans l'énumération raisonnée qu'il fait des cailloux divers répandus dans les environs de Geneve : quel infatigable lecteur aurait eu le courage de s'engager dans ce labyrinthe aride ? Il n'est donné qu'aux lithologistes de pouvoir prendre quelque intérêt à ces détails. Disons-en pourtant deux mots.

Il faut convenir d'abord qu'en toute science , & même en toute matière , on a besoin d'une nomenclature exacte. Pour s'entendre , il faut s'expliquer , fixer bien précisément le sens des mots , distinguer soigneusement les objets qui se touchent & pourraient se confondre. Si quelque jour on pouvait faire pour la morale ce que fait ici M. de Saussure pour la lithologie , que de questions décidées & de contestations terminées par de simples définitions ! On discuterait beaucoup moins & on raisonnerait beaucoup mieux , dès qu'il n'y aurait plus rien de vague & d'indéterminé. Les amateurs de la lithologie auront

certainement à cet égard des obligations à M. de Sauffure.

Une chose remarquable dans le catalogue de tous ces cailloux, c'est qu'on y voit, comme presque par-tout ailleurs dans la nature, les especes les plus éloignées & les plus distinctes se rapprocher & se confondre par leurs extrémités. Le singe & la truffe n'ont assurément guere de rapport; & cependant le passage de l'animal au végétal, du polype à la sensitive, est insensible. Qu'en conclure? Que tout est nuancé, que rien n'est tranché dans la nature, que tous les êtres forment ensemble comme une chaîne immense, dont les innombrables chaînons tiennent tous les uns aux autres, & ne laissent aucun vuide entr'eux. Long-tems cette idée, qui en elle-même a quelque chose d'impofant, & qui d'ailleurs est soutenue des grands noms de Leibnitz & de Bonnet, m'a paru plus que vraisemblable. Mais je ne fais aujourd'hui qu'en penser. M. de Luc, dans un ouvrage sur la théorie de la terre, dont je me propose de parler quelque jour à mes lecteurs, fait contre ce système une objection à laquelle je ne vois rien à répondre. Quoi, dit-il, de cela seul que vous n'appercevez pas distinctement la ligne de séparation tirée entre les différentes especes, vous vous hâtez de conclure qu'il n'y en a point!

Et tout aussi-tôt vous venez me parler d'une échelle, d'une chaîne des êtres, qui n'est qu'une idée vague & hasardée, qui ne m'apprend rien, & dont souvent encore il faut que votre imagination remplisse les vuides ! Eh ! qui m'empêchera, moi, de croire, ce qui me paraît beaucoup plus vraisemblable, que dans la nature tout est très-distinct, tout est tranché, tout est bien nettement terminé ? C'est la seule faiblesse de ma vue qui m'empêche de saisir avec précision les caractères distinctifs des espèces : mais pourquoi n'existeraient-ils pas ? Je laisse chaque lecteur prendre parti comme il l'entendra dans cette petite querelle philosophique : heureux le genre humain, si aucune autre querelle n'agitait le monde ! Quant à moi, tout bien pesé, j'en reviens à l'avis de M. de Luc.

Une autre observation à faire sur nos cailoux, c'est que M. de Saussure prétend faire faire un grand pas à l'histoire naturelle du globe, en venant à bout de nous donner enfin une explication probable, satisfaisante, plausible, de l'origine & de la formation des montagnes de granit. Jusqu'ici elles ont fait le désespoir de nos *ordonnateurs du monde* : je ne fais lequel d'entr'eux a dit qu'il vaudrait autant entreprendre d'expliquer la formation des étoiles fixes. (Pour celle des planètes, on sait assez que rien n'est plus aisé ;

ce n'est qu'une bagatelle, un jeu : cela n'embarrasse personne.) Les autres montagnes ont été formées sous les eaux de la mer ; on le voit : la nature & la direction de leurs lits, les corps marins qui s'y trouvent en abondance, ne permettent guere d'en douter. Mais ces montagnes de granit, ces montagnes primitives ou primordiales, qui sans doute ont existé avant que les autres se formassent, puisqu'elles se trouvent souvent au-dessous des autres & jamais au-dessus ; ces montagnes, qui ne semblent pas être arrangées par couches, ou dont les lits sont si singulièrement disposés, tantôt comme entortillés, tantôt presque perpendiculaires : quelle cause les a élevées ? & qu'en faire ? Il est bien dur & bien humiliant pour des gens qui savent tant de choses, d'être réduits à ne pouvoir déchiffrer cette énigme, à ne pouvoir par leurs systèmes rendre raison de tout. Voici M. de Saussure qui vient à leur aide. Il espere d'être plus heureux ; il se flatte d'avoir arraché à la nature cet important secret, dont la connaissance nous rapprochera de l'origine des choses. Il lui paraît palpable que ces inexplicables granits sont une crySTALLISATION que des élémens de schorl, de quartz & de feld-spath, dissous dans un même fluide, ont formée : il croit voir, il prétend rendre visibles les vestiges de cette opération de la

nature. Dans ces montagnes , comme dans les autres , pourvu qu'elles n'aient pas été dérangées , on peut , à ce qu'il nous assure , reconnaître des bancs & des lits , quelquefois plus épais , mais tout aussi constans , & presque aussi réguliers.

Enfin , il est remarquable qu'aucun de ces cailloux ne paraisse avoir éprouvé l'action du feu : quelques - uns seulement , mais en très-petit nombre , pourraient , s'ils se trouvaient en d'autres pays , être regardés comme des produits de volcans ; mais rien ne prouve décidément qu'ils le soient.

A ce propos , racontons , d'après M. de Sauffure , un fait qui montrera combien les méprises peuvent aisément avoir lieu. Le chanoine *Recupero* prépare une histoire naturelle de l'Etna , & s'occupe depuis long-tems à en rassembler les matériaux. Il y dira vraisemblablement (car il l'a dit à M. de Sauffure , & M. de Sauffure n'a pu l'en défabuser) que sur la fin des éruptions l'Etna vomit une quantité de pyrites. Or M. de Sauffure a vu ces prétendus pyrites ; ce sont des schorls cristallisés , noirâtres & demi-transparens , qui se trouvent aussi dans les environs de Geneve , renfermés dans une roche blanche , laquelle n'a certainement jamais éprouvé l'action du feu. De ce seul fait mal vu , quelle foule de fausses conté-

quences à déduire comme des choses bien prouvées ! On ne saurait donc être trop difficile sur la vérification des faits : on a droit d'exiger non-seulement que le même observateur voie & revoie, mais encore que différens observateurs aient vu, & même que des naturalistes de systèmes différens s'accordent sur un fait. Jusqu'alors nous autres ignorans nous n'avons de ressource, pour ne pas nous tromper, que la défiance.

Il serait au reste bien à souhaiter que le public pût toujours être ainsi prévenu à l'avance contre les erreurs qu'on se dispose à lui communiquer par la voie de l'impression : ces erreurs ne prendraient pas, & il est toujours, ce me semble, beaucoup plus court & plus facile de les prévenir que de les réfuter.

En voilà assez, lecteurs ; que vous en semble ? Sortons au plus tôt de toute cette rocaille. Nous essaierons quelque autre fois de gravir avec M. de Sauffure sur les flancs escarpés des montagnes, pour y aller chercher sur ses pas la confirmation de son système. Pour le présent reposons-nous, & reprenons haleine ; nous avons fait une longue traite :

Et jam tempus equum fumantia solvere colla.



II. *Théâtre à l'usage des jeunes personnes.*
Tome IV. En Suisse, chez les libraires
associés, 1780.

CE quatrieme volume est destiné à l'instruction des classes inférieures de la société, & ce but respectable me le rend en quelque sorte sacré. Les marchands, les artisans, les lingères, les femmes-de-chambre, les filles de boutique, lisent quelquefois les jours de fête, & il est bon que le vuide de leur tems soit ainsi rempli. Leurs lectures, par-là même qu'elles sont en petit nombre, laissent des traces profondes dans leur esprit : il importe donc qu'il y en ait à leur usage. Il faut que ces lectures soient amusantes : des gens qui ne peuvent donner à la lecture qu'un tems pris sur celui qui leur reste pour se divertir, ne doivent pas naturellement se foucher de livres d'un genre sérieux : ce n'est pas un traité de morale qu'ils aimeront à lire, mais des contes, des comédies, des romans. Pour qu'ils soient bons pour eux, il faut y parler leur langage qui n'est pas le nôtre, s'y conformer à leurs idées, y dire des choses un peu triviales : c'est une chose absolument nécessaire. En ce genre, ce qui ne fera point du tout fade ne vaudra rien. Ce n'est donc pas dans le cabinet du littérateur, mais sur

le comptoir d'une boutique, ou dans l'atelier d'un artiste, qu'est la place de semblables ouvrages, s'ils sont bien faits; & madame de Genlis paraît l'avoir senti.

Son but est bien rempli, particulièrement à mon gré dans les pièces qui ont pour titre *la Lingere & la Marchande de modes*. Je n'en donnerai pourtant pas un extrait: les propos des filles de boutique, leurs chuchoteries, leur manière de s'amuser d'une vieille dame qui veut être à la mode, tout cela, quelque bien rendu qu'il soit, pourrait n'intéresser aucun de mes lecteurs... & n'en valoir pas moins.

On voit que l'auteur a étudié les mœurs de l'ordre de citoyens, pour lesquels son ouvrage est fait, & n'a point oublié qu'elle [a] travaillait pour eux. En cela elle mérite nos éloges. Car si les lingeres & les marchandes de modes, juges naturels de ses pièces, les lisent, & les lisent avec goût & avec fruit, qu'importe pour elle tout autre suffrage? Son public n'est pas le même que celui des autres auteurs.

Et combien ne serait-il pas à souhaiter

[a] D'après madame de Genlis elle-même dans sa préface, je dis *elle* en le rapportant à l'auteur qui est une dame. Je doute pourtant beaucoup que ce soit bien parler.

que les livres de ce genre se multipliaissent, qu'on eût une *Bibliothèque du peuple*, comme Steele a publié en anglais une *Bibliothèque des dames* ! Où est le maître qui ne voulût, qui ne dût en avoir un exemplaire pour ses domestiques ?

On ne fait quel livre mettre entre les mains des personnes de cette classe. La marchande de modes de madame de Genlis ne laisse lire que Paméla à ses filles de boutique ; & moi, je ne voudrais pas même qu'elles lussent Paméla ; je craindrais trop que, nonobstant toutes les précautions de son estimable auteur, elles n'y prissent des idées romanesques. Cette lecture pourrait fort bien, selon moi, leur être plus dangereuse qu'utile.

Je ne m'arrêterai pas non plus sur *la Rosière de Salency*. Cette institution a déjà donné lieu à tant de petites pièces, on en a si souvent célébré la sagesse, les bons effets en sont si connus, que je ne crois pas devoir en parler. Il y a pourtant des choses agréables, intéressantes & même touchantes, dans cette comédie : on la lit avec plaisir. Mais le ton un peu grossier de ces honnêtes payfans, leur demi-patois, leurs préjugés, la Rosière, qui a une longue conversation avec son amie & sa concurrente sur les revenans, qui, en traversant un bois à nuit tombante, croit avoir entendu une vieille femme, morte

depuis quelques jours , ramasser des feuilles seches , bruit qu'elle imite fort mal par les syllabes *fri* , *frou* : j'avoue que cela me déplait. C'est une disparate ; ce sont des objets qu'il fallait écarter , qui ne devaient point entrer dans la composition du tableau. Depuis quand se fait-on une loi de s'affervir si scrupuleusement à tout peindre ? N'y a-t-il pas un choix à faire entre les objets d'imitation ? N'est-ce point être trop près de la nature ? Il faut peindre fidèlement sans doute ; mais il faut en même tems embellir , & pour cela la première règle est de ne pas tout copier. C'est à quoi une partie de nos écrivains ne font pas assez d'attention : à force de vouloir se rapprocher de la nature , ils perdent , pour ainsi dire , le point de vue d'où il faut la considérer. Oublient-ils que ce n'est pas assez d'imiter la nature , si on ne l'imité avec goût ? . . . Je m'arrête : quelques mots en passant sur cette matière sont tout ce que je puis dire , & il faudrait un livre pour la traiter à fond.

Quant au *Libraire* , qui est aussi l'une des pièces de ce volume , je crains bien qu'on ne pût l'intituler , *le Libraire comme il n'y en a point*. C'est un libraire qui ne veut pas imprimer un ouvrage sur lequel il y aurait à gagner , parce qu'il est satyrique : c'est un libraire qui ne veut point acheter à trop bon

marché, & qui, son honnête profit fait, laisse parvenir à l'auteur le reste du bénéfice. Madame de Genlis aurait obligé les gens de lettres, si elle avait bien voulu leur apprendre où ils trouveront ce libraire-là.

Avant que d'aller plus loin, je ne puis me refuser au plaisir de transcrire un morceau d'excellente morale. Il est tiré de *la Marchande de modes*. Une de ses filles de boutique, nommée Justine, doit entrer au service de madame la marquise de Lincé, & elle la prêche sur les devoirs de son nouvel état : car dans ces pieces il y a toujours quelqu'un qui prêche, & qu'on pourrait nommer *le prédicateur de la piece* ; mais au moins madame Dupré (c'est le nom de la marchande) prêche-t-elle à merveille.

“ *Mad. D.* Justine, il n'y a personne de parfait sur la terre, il faut vous attendre à cela : mais quand on trouve dans une maîtresse de la justice & un bon cœur, on doit tout supporter sans peine.

Just. Vous croyez que madame de Lincé a des défauts? ...

Mad. D. Je ne lui en connais point. Je fais seulement qu'on ne peut manquer d'en trouver à la personne qu'on voit tous les jours, sur-tout lorsque rien ne l'oblige à se contraindre avec nous. D'ailleurs, une dame n'a-t-elle pas ses chagrins particuliers? Peut-

elle être dans tous les momens de la même humeur? Souvent elle sera brusque, parce qu'elle est distraite & occupée d'affaires, & on l'accusera de caprice, parce qu'elle est dans la peine. Il faut souffrir tout cela avec patience, & vous dire, quand vous verrez votre maîtresse en mauvaise disposition: elle est peut-être malade; ou tourmentée par quelque chagrin secret. Alors, Justine, au lieu d'être aigrie par une vivacité ou par un propos dur, vous la plaindrez.

Just. Mais comment faudra-t-il m'y prendre pour lui plaire, pour m'en faire aimer?

Mad. D. En vous attachant véritablement à elle: si vous l'aimez, elle vous aimera. Ce moyen seul peut réussir: n'en cherchez point d'autre; vous vous abuseriez... Tout le malheur des domestiques vient de s'exagérer les défauts de leurs maîtres, de ne point assez penser à leurs bonnes qualités, de sentir vivement leurs torts, & faiblement leurs bienfaits. Qu'arrive-t-il de là? Qu'on n'a nul attachement pour son maître, & qu'on n'en est pas aimé... On ne le sert point avec affection, & tout devoir trouvé pénible & dur n'est jamais rempli qu'à moitié... Enfin, ne parlez jamais de votre maîtresse à qui que ce soit que pour en dire du bien: vous devez cacher ses défauts, & vous glorifier de ses bonnes qualités. „

Ce n'est pas à l'usage des domestiques que j'insère ici ce sermon ; je fais bien qu'ils ne lisent pas mon Journal. Mais ils ne sont pas les seuls que je voulusse envoyer à l'école de madame Dupré : tous ceux qui ont à passer leur vie ensemble peuvent profiter de ses leçons. Voilà ce qu'il faudrait dire à la jeune épouse qui demanderait avec l'aimable naïveté de Justine : *Quoi ! vous croyez que mon époux ait des défauts ?* Voilà ce que doivent penser tous les membres d'une famille pour que cette famille soit heureuse. Ils ont tous besoin de méditer ces principes, & de se les rendre bien familiers : car le bonheur domestique dépend absolument de l'exactitude avec laquelle on les réduit en pratique.

Un autre petit trait m'a plu encore : je l'ai distingué, & je vais en faire part à mes lecteurs.

C'est dans *la Lingere*. Une niece de cette lingere lui amène sa fille âgée de six ans, qui le matin n'a pas voulu se laisser friser assez patiemment. Lorsque l'enfant veut embrasser sa tante, la mere qui veut qu'on se tienne tranquille pendant qu'on est entre les mains de la coiffeuse, la menace du *petit doigt* de sa tante qui lui révélera sa sottise. L'enfant se plaint qu'on lui arrachait les cheveux ; à quoi sa mere répond par le proverbe trivial : *il faut bien souffrir pour être*

belle. “ Mais est-ce qu’il faut être belle ? „ replique aulli-tôt l’enfant ; & la question est sûrement aulli embarrassante que naturelle & comique. On se tire d’affaire en lui disant que non , mais qu’il faut être obéissante ; & on la renvoie.

Quand elle est sortie , madame Durocher la lingere , qui est , comme je disais tout-à-l’heure , la prêcheuse de cette piece , censure fort à propos sa niece. Elle a attendu pour cela que la petite fille fût sortie , *parce qu’il ne faut jamais blâmer une mere en présence de son enfant.* Mais pourquoi lui faire souffrir malgré elle cette incommode frisure qui ne l’embellit pas , & qui , lors même qu’elle l’embellirait , doit lui faire contracter de si bonne heure l’habitude de regarder la parure comme une affaire essentielle , & d’y donner beaucoup de temps ; ce qui peut la rendre coquette , dépensiere & fainéante ? Et puis , à quoi bon ce petit doigt accusateur , qui devine tout ? Quelle sottise ! Encore si ce n’était qu’une sottise ! Mais à l’instant où un enfant s’appercevra que vous lui avez menti , tout est perdu. Vous ne voulez pas qu’il mente , vous le punissez s’il vous ment , & vous lui mentez ; vous voulez qu’il ait de la confiance en vous , pour l’élever vous avez besoin de cette confiance , & vous le trompez.

Ces préceptes d’éducation sont bons pour

chacun. Il en est de même des réflexions que fait madame Durocher contre l'usage choquant de se laisser tutoyer par ses enfans. Cet usage a ses partisans : mais je les prie de vouloir bien peser les bonnes raisons de madame Durocher. " Je veux , disent-ils , & c'est leur seule défense , je veux accoutumer mes enfans à m'aimer. „ Madame Durocher leur répond fort bien : " Vous avez raison ; mais vous vous y prenez mal. Une fille ne doit pas traiter sa mere comme une camarade ; c'est contre l'ordre. En vous ravalant , vous perdrez de votre prix ; par conséquent vous serez moins faite pour être aimée , & l'on vous aimera moins , cela est sûr. Croyez que si l'on ôtait du cœur d'une bonne fille le respect qu'elle a pour sa mere , on en ôterait la moitié de son amitié. Je ne vous dis pas qu'il faille être sévere & garder son quant-à-soi avec ses enfans. Tant s'en faut : nous devons gagner leur confiance , & ne leur montrer que de la condescendance & de la cordialité. N'inspirons pas de crainte ; mais sachons mériter le respect. *La familiarité engendre le mépris* : c'est bien vrai ; elle n'a jamais servi qu'à cela , sur-tout de la part des peres & des meres. „

Je copie toute cette tirade d'autant plus volontiers , que cette coutume , peu importante au premier coup-d'œil , m'a toujours

paru pouvoir entraîner après elle les conséquences les plus sérieuses. Il faut réfléchir bien peu, pour vouloir être le camarade de son enfant : même entre égaux il faudrait toujours éviter, ou du moins limiter la familiarité : elle dégénère trop aisément ; les gens mariés qui ne se tutoient pas sont, autant que j'ai pu l'observer, mieux ensemble que les autres ; j'ai cru voir plus d'union dans les familles où regne moins le ton de familiarité. Que fera-ce donc de cette familiarité contre nature, qui s'établit entre inférieur & supérieur, entre l'enfant & son père ? Ne sent-on point combien l'affection d'un supérieur est plus flatteuse que celle d'un camarade ? Le premier qui s'avisa de dire qu'on n'aime guère ceux qu'il faut respecter, avait oublié qu'on a toujours besoin de respecter ceux qu'on aime. Non, il n'y a point d'attachement plus fort que celui que nous inspire l'homme que nous jugeons digne de notre respect, lorsqu'il veut bien rechercher notre amitié. . . Eh ! où est l'ami qui ne respecte par-dessus tout son intime ami ?

Mais je m'aperçois que le ton *moraliseur* me gagne. Qui croirait que je fais ici l'extrait d'un recueil de comédies ? Pas un pauvre petit mot pour rire ; des dissertations, & point de plaisanteries ; des idées sur l'éducation. Il semble que ce soit un supplément
d'*Emile*,

d'*Emile* , dont je fais une analyse raisonnée.

Tâchons d'éviter cet écueil en rendant compte des deux dernières pièces de ce volume.

L'une a pour titre *le vrai Sage*. Ce vrai sage est un négociant qui , après s'être enrichi par le commerce , a acheté une terre , où il s'est retiré & s'occupe à faire du bien. Un jeune médecin de ses parens est venu passer chez lui six semaines ; il emploie ces tems à lui faire visiter de pauvres paysans malades , l'accompagne avec intérêt dans cette tournée , & paie les remèdes qu'il ordonne. " Je sommes quasiment fâché de n'avoir pas besoin de lui , dit un jeune homme du voisinage , je n'avons qu'à être pris après son départ , ça serait guignonnant pour le coup. "

Cet honnête & respectable parvenu se nomme Ophéon : son fils , nommé Verceil , est digne par ses vertus d'avoir un tel pere.

Un certain chevalier , autrefois l'ami de Verceil , arrive tout fraîchement de Paris , où sept mois de séjour ont changé ses manières & son ton. Il s'est formé. Un air dédaigneux , ricaneur , suffisant ; des propos légers , une ironie équivoque , un langage affecté : voilà ce qu'a pris monsieur le che-

valier du ton de la bonne compagnie. Il ne fera pas un long séjour en province, jusqu'à ce que son château soit arrangé. Quoiqu'il fût superbe, il l'a fait abattre; de belles allées d'arbres sont coupées; de magnifiques jardins feront place à un jardin à l'anglaise. . .

“ Ne suis-je pas bien impitoyable, bien original sur-tout, demande-t-il légèrement au bon-homme Ophémon? Original! reprend celui-ci. Oh non, ce n'est pas cela. . . Je ne trouve rien que de fort commun dans vos projets. Vous vous conformez à la mode: on ne pourrait donc sans injustice vous accuser de singularité, puisque vous n'êtes qu'imitateur. „ La bonne réponse à faire à tous ces imitateurs empressés de bizarreries, qui viennent demander d'un air à prétentions: *ne me trouvez-vous pas bien singulier? . . .* Hélas! non: tout aussi peu singuliers que raisonnables.

Verceil, en abordant le chevalier, veut l'embrasser; mais le chevalier recule & tend la main: il n'est plus l'ami de Verceil, quoiqu'il veuille bien encore l'honorer de ses bontés: il prend avec lui le ton d'affabilité d'un supérieur. . . “ Ravi de vous voir. . . véritablement. . . „ Et puis il cause avec ce bon Verceil; il lui demande s'il aime toujours Colette?

“ V. Comment aurais-je pu changer en si peu de tems?

Le chev. Si peu de tems! . . . Sept mois! . . . Vous avez des idées bien provinciales sur la durée d'une passion! . . . Et Colette enfin est-elle instruite de votre amour?

V. Vous allez vous moquer de moi. . . Mais vingt fois j'ai formé le projet de lui en parler, & je n'en ai jamais eu la hardiesse.

Le chev. En effet, la fille d'un fermier, une payfanne de seize ans, est une personne très-impofante!

V. Mais oui; car l'innocence & la vertu le font toujours.

Le chev. Vous avez des sentimens tout-à-fait romanesques; & réellement, mon cher Verceil, vous étiez né pour aimer une bergere. Mais, plaisanterie à part, je veux vous servir dans vos amours champêtres. Laissez-moi faire. Vous venez à Paris l'hiver prochain. Il faut y attirer Colette. Je me charge de tout. „

Avant la fin de l'entretien, Verceil est de fort mauvaise humeur contre le chevalier, ses principes & son perfiffage. Ils sortent ensemble pour aller voir tirer de l'arc. C'est un amusement qu'Ophémon donne ce jour-là à ses payfans, & il y a un prix pour le plus habile tireur.

André gagne le prix; André, jeune payfan, voisin & amant de Colette, dont il est aimé. N'osant la demander à son pere, il a chargé

le valet d'Ophémon de prier son jeune maître de s'intéresser pour lui ; tant il soupçonne peu que Verceil puisse être son rival. Il est tout joyeux & tout fier d'avoir remporté le prix aux yeux de Colette.

Cependant Ophémon, qui s'est aperçu de l'amour de son fils, s'en entretient avec lui, & le combat par les raisonnemens les plus solides. " Toute autre considération à part, lui dit-il, le défaut d'éducation fait qu'il y a une disproportion réelle entre Colette & vous. Quel attrait trouveriez-vous dans sa conversation ? Vous ne voudriez point pour ami d'un homme grossier dans son langage & dans ses manières, sans esprit, sans instruction, sans talens : ferez-vous votre femme, la compagne de votre vie & la mère de vos enfans, d'une jeune fille innocente & sage, mais ignorante & mal élevée ? . . . Voilà en effet, selon moi, les deux seules classes de la société que rien ne puisse rapprocher : elles sont naturellement séparées. Prince ou berger, l'homme qui pense est mon égal, l'homme qui ne pense pas est mon inférieur : ce sont deux espèces d'êtres tout-à-fait distinctes. C'est ainsi seulement que je puis souffrir le mot orgueilleux de *mésalliance* : il n'a de sens honnête & raisonnable que celui-là ; & par exemple, la fille d'Ophémon se ferait *mésalliée*, en épousant le chevalier. „

A propos du chevalier, Ophémon en parle aussi à son fils. Il en prend occasion de lui représenter combien il est rare qu'on doive consentir à se lier avec des gens au-dessus de notre condition : il faut pour cela qu'ils aient assez d'esprit & de qualités pour ne se croire que nos égaux. D'ailleurs, une précaution à prendre avec eux, c'est de s'en tenir toujours à une certaine distance par la politesse, de peur que trop d'aisance & de liberté de notre part ne nous attirât de leur cette sorte de familiarité grossière qu'on ne peut ni souffrir sans avilissement, ni repousser sans offense. Cette sage leçon rappelle à l'esprit le mot ingénieux d'un homme de lettres en parlant d'un grand. " Il voudrait quelquefois se familiariser avec moi ; mais je le repousse par le respect. „

Après cette conversation, on vient recommander à Verceil les intérêts d'André. Il s'informe de tout ; il apprend que Colette aime André de tout son cœur. Humilié d'avoir été son rival, sentant bien qu'il est tout naturel qu'on le lui préfère, il se félicite d'être encore à tems pour reconnaître son erreur, & promet de s'employer pour André.

Le chevalier survient. Il a parlé à Colette, qui s'est effarouchée ; il veut que Verceil lui parle. Mais Verceil lui déclare qu'il a renoncé à ses projets... " Eh bien ! ce sera donc

pour moi que je l'emmenerai à Paris.

V. Son pere, foyez - en sûr , n'y consentira jamais.

Le chev. Je compte bien aussi me passer de son consentement.

V. Quoi ! prétendez-vous enlever Colette ?

Le chev. *Enlever !* vous me faites rire. Ce mot ne peut s'appliquer à une petite créature de cet état. On *enleve* une fille de qualité ; mais on *emmene* une paysanne. „

D'amant de Colette devenu son protecteur, Verceil s'échauffe au point que le chevalier se fâche, le traite de pédant, & l'avertit fièrement de ne pas oublier qui il est & à qui il parle. Verceil ne se déconcerte point, il insiste, & le chevalier reprend : “ Ah ça , *monsieur de Verceil* , ceci devient trop plaisant , trop comique , pour que je puisse m'en fâcher. . . „ Ce début est suivi d'une longue & froide ironie sur la morale de Verceil.

Mais le chevalier change de langage à l'arrivée d'Ophémon, qui, sur les plaintes du pere de Colette, vient, avec toute la supériorité de l'âge & de la vertu, lui reprocher l'indigne bassesse de sa conduite. Le chevalier est embarrassé, décontenancé ; il défavoue tout : ce n'était qu'une plaisanterie ; il n'avait dit qu'un mot en passant. . . Et il se retire tout confus.

Dénouement. André épouse Colette; Verceil donne deux mille écus à l'époux, & c'est Ophémon qui fait les frais de la noce.

La dernière pièce, intitulée *le Portrait*, a quelques rapports avec la précédente. Toujours un Ophémon, marchand émérite; toujours un Verceil qui est son fils: à peu près les mêmes caractères: mais, comme on verra, moins de morale, plus d'intrigue, & par-là même plus d'intérêt.

Ophémon a pour voisine une femme estimable & pauvre, nommée madame Duchemin. Née de parens honnêtes, mais plongée dans la misère par de funestes revers, elle n'a pour toute ressource que les talens d'une fille charmante, élevée avec le plus grand soin: Delphine fait peindre, & gagne ainsi sa vie & celle de sa mère.

Les raisons qu'avait l'autre Ophémon de désapprouver l'amour de son fils pour une paysanne ne subsistent donc pas ici. Delphine est l'égale de Verceil. . . Eh! qui se méfierait en épousant Delphine? Ses talens, ses agrémens & ses vertus suffisent pour la rendre un excellent parti. Ophémon le sent. Son fils est assez riche: épousera-t-il une fille de qualité? Ce serait hasarder son bonheur sans rien ajouter à sa considération personnelle. Combien ne vaut-il pas mieux qu'il épouse une femme de son ordre, que sa

situation ne fait que rendre plus intéressante encore, & dont la reconnaissance lui sera assurée!... Observons pourtant que sur ce point madame la comtesse de Genlis n'a le courage d'être qu'à demi philosophe. Elle veut bien qu'on n'ait aucun égard à la disproportion des fortunes; mais elle trouve *qu'il y a plus d'orgueil que de philosophie* à se mettre au-dessus des bienséances & des préjugés du rang; en sorte que si, par exemple, la petite Colette de la piece précédente avait eu les talens & les vertus de Delphine, tout cela ne lui aurait pas fait trouver grace devant Ophémon. Je n'entends rien à cette morale-là. En quoi l'un de ces préjugés est-il plus respectable que l'autre? Quant à moi, l'argent en bonne philosophie me paraît être quelque chose de plus réel encore que la naissance.

Mais Verceil aime-t-il Delphine? Delphine aime-t-elle Verceil? Ophémon ne fait que le soupçonner: pour savoir si ces soupçons sont fondés, il a imaginé un moyen très-ingénieux, c'est de faire peindre Verceil par Delphine.

Verceil en effet aime Delphine; mais sensible & timide, comme tout jeune homme honnête qui aime pour la première fois, il n'ose se croire aimé. D'ailleurs le marquis de Limours, son ami, aime Delphine. Après

avoir d'abord eu l'intention de la séduire, il s'est déterminé à l'épouser : il demande à la voir ; Verceil est son confident & son ambassadeur . . . il frémirait d'être le rival de son ami, & de trahir sa confiance.

Verceil s'acquitte de sa commission ; on comprend avec quel embarras, avec quelle émotion, avec quel trouble. Delphine croit qu'il va lui déclarer son amour ; elle attend avec une inquiète impatience : il ne parle que du marquis ; il répond de l'honnêteté de ses vues, & demande une entrevue pour lui. Honteuse & dépitée de sa méprise, Delphine rougit ; Verceil croit que c'est par attendrissement. Elle rejette avec colère la proposition du marquis, & ne veut plus même entendre prononcer son odieux nom. Verceil ne voit dans ce langage que le dépit d'un amour offensé :

Cette scène est intéressante & agréable. En la lisant, on ne peut s'empêcher de regretter que l'auteur n'ait permis aux jeunes gens des deux sexes de se trouver ensemble dans les comédies que précisément quand nous en sommes à la dernière pièce de son recueil. Pourquoi avoir attendu si tard à lever cette austère défense ?

Le second acte est l'acte du portrait, & cette situation est encore très-intéressante & très-heureusement imaginée. Je la crois tout-à-fait neuve.

Delphine se prépare donc à peindre celui qu'elle aime, & dont elle ne se croit pas aimée, puisqu'il a pu se faire l'avocat d'un autre auprès d'elle. Il faudra qu'elle le fixe : quel embarras ! Comment ne point se trahir ? Elle est inquiète : sa toile est trop grossière, ses couleurs ne valent rien, ses pinceaux sont détestables : elle s'en fait donner d'autres. Fauchon, qui la sert, ne l'a jamais vue d'une semblable humeur.

Verceil arrive, accompagné de son père : cette scène est charmante : j'en transcrirai une partie. Delphine a l'air embarrassé, triste, & Verceil le remarque. Ophéon fait placer son fils. . . « Là . . . comme cela, vis-à-vis de vous, fera-t-il bien ?

Delph. Oui, monsieur. . .

Oph. Asseyez-vous, Verceil.

V. Mais ne suis-je pas un peu trop loin ?

Cléante (ami commun d'Ophéon & de madame Duchemin, qui a accompagné Ophéon & qui est dans son secret.) Faut-il qu'il se rapproche ?

D. Mais . . . comme il voudra. . . (*Verceil se rapproche avec timidité.*) Le jour en effet est mieux à cette distance. (*Verceil se rapproche encore un peu.*) »

Il se fait un moment de silence. Ophéon & Cléante observent la contenance des deux jeunes gens. Delphine n'ose lever les yeux

fur Verceil : Cléante reprend le premier la parole. “ Mademoiselle, vous êtes bien long-tems à broyer vos couleurs !

D. Il est vrai . . . c'est que . . . il fait si froid aujourd'hui . . . j'ai un engourdissement dans les doigts. . .

C. En effet, votre main ne paraît pas bien sûre.

D. Je suis toujours comme cela. (*A part.*) Je ne fais ce que je dis.

C. Quoi ! vos mains tremblent naturellement ? Je ne l'avais pas remarqué.

Mad. Duchemin (qui est assise avec son ouvrage auprès de sa fille.) Mais quels contes vous faites-la ! . . . Allons, ma fille, finissez donc. „

Delphine se met à peindre. “ Mais, mon fils, dit Ophémon à Verceil, quittez donc cette mine langoureuse : votre portrait sera d'une tristesse mortelle. . . Mademoiselle, ordonnez-lui de sourire, je vous en prie.

D. Je ne veux point gêner monsieur. „

Un moment après, Ophémon, regardant le portrait ébauché, trouve que la ressemblance est frappante. “ Cela me fait un plaisir ! . . . J'attache un grand prix à ce portrait, car je le destine à ma future belle-fille. . . Et j'espère que je pourrai faire ce présent avant six mois.

V. Six mois, mon pere !

O. Oh ! je fais bien que vous n'avez nulle envie de vous marier. . . Il est d'une indifférence, d'une insensibilité ! . . . Mais cependant, je dois lui rendre justice, je l'ai vu amoureux il y a cinq ou six ans.

V. Moi ? . . .

O. Oui, oui ; & très-amoureux. C'était une première passion, & il n'y a que celle-là de véritable. [a]

V. Une passion ! . . .

Mad. Duch. Qu'avez-vous, Delphine ?

D. Maman . . . j'ai perdu mon pinceau. . . Ah ! le voici.

V. Une passion ! . . . Quel nom vous donnez, mon père, à un léger mouvement de préférence, qui ne dura qu'un instant ! . . . Oui, je crois bien qu'on n'aime qu'une fois dans sa vie ; mais ce n'est que lorsque le choix du cœur est approuvé par la raison.

O. Tâchez, s'il vous plaît, de parler sans tant gesticuler. Vous vous tenez si mal que mademoiselle depuis un moment ne fait qu'effacer. „

[a] Je voudrais savoir sur quel fondement on a admis si généralement ce principe, qui a besoin de tant d'explications & de limitations, que je ne serais point surpris d'entendre soutenir précisément le contraire. Qui fait si une première passion use ou forme le cœur pour une seconde ?

Voilà Ophémon bien instruit de ce qu'il voulait savoir : pour peu que l'œil soit exercé, il a bientôt démêlé les symptomes de l'amour, la plus difficile à cacher, comme aussi la plus douce des maladies de l'ame; si pourtant les passions font en effet des maladies, ainsi que les gens froids aiment à se le persuader.

Cependant on annonce le marquis de Limours; il paraît : Delphine se retire, en lui défendant de la suivre. Il s'adresse à madame Duchemin, à Cléante, à Ophémon : tous refusent de le servir, lui conseillent de renoncer à Delphine, & se retirent.

Resté seul avec Verceil, c'est lui qu'il charge de demander à Delphine, non plus une entrevue, mais sa main : il ne saurait vivre sans Delphine. Verceil se défend de son mieux d'accepter cette commission, s'embarasse, se trouble. . . Un moment le marquis soupçonne qu'il est trahi. . . " Trahi ! s'écrie Verceil indigné de ce soupçon. Non, Delphine ne peut imaginer que je l'aime, & je n'ai jamais remarqué qu'elle eût la plus légère préférence pour moi. „ Le marquis, sans autre explication, demande pardon à son ami. " Ah ! fussiez-vous en secret mon rival, ajoute-t-il, je m'en ferais à vous. . . Vous ne vous tromperiez point, répond Verceil. . . Eh bien, je n'ai d'espoir qu'en vous seul; il

ne me reste que vous ! „ Verceil est obligé de se rendre. Ainsi finit le second acte.

Dans le troisieme , Verceil vient s'acquitter de sa pénible commission. Il est rêveur ; Delphine se trouble en le voyant paraître. Il bégaié quelques mots ; il croit s'appercevoir que Delphine aime le marquis , change de couleur , rougit , pâlit , peut à peine achever ce qu'il a à dire : ses yeux se remplissent de larmes ; il ne fait où il en est.

Il veut sortir : Delphine qui a remarqué son trouble , & qui en a pénétré la cause , le retient , le consulte , veut suivre son avis. Depuis qu'elle a lu dans son ame , une vive joie anime ses regards ; elle est aimée , elle triomphe ! Le timide Verceil s'y méprend encore ; il fort désespéré , d'autant plus que Delphine consent à voir le marquis.

Ophémon & madame Duchemin ne comprennent rien à tout cela. Delphine n'a pas le loisir de leur expliquer sa conduite. Avant qu'elle ait pu le faire , le marquis entre. Elle l'attendait.

Il est transporté ; mais elle le reçoit froidement , & après l'avoir assuré de sa reconnaissance & de son estime , elle lui déclare qu'elle ne peut accepter ses offres. Le marquis se doute alors qu'elle aime Verceil , & se livrant à une injuste jalousie , éclate en reproches & en menaces. On justifie aisé-

ment Verceil ; il suffit pour cela de rendre un compte fidele de sa conduite. Pénétré d'admiration pour son ami , le marquis se console de ce qu'il perd par le bonheur de son rival.

N'y a-t-il rien de trop romanesque dans cette intrigue ? Ce Verceil , chargé de parler à sa propre maîtresse en faveur de son rival ; ce marquis , que la félicité de son ami dédommage si pleinement de la perte d'une maîtresse recherchée depuis si long - tems & avec tant de passion : sont-ce des personnages bien naturels ? On les appelle dans le titre *les Rivaux généreux* : car la piece a deux titres. Pour le dire en passant , celui-ci n'est pas heureux : on peut appliquer aux titres ce qu'on a dit des exordes ; il faut qu'ils soient simples. *Les Ennemies généreuses , les Rivaux généreux , le vrai Sage* ; quels grands mots ! quelle annonce !

Quid dignum tanto feret hic promissor hiatu ?

Le faste du titre me prévient toujours contre l'ouvrage. J'aimerais que le recueil des ouvrages de l'excellent roi Stanislas eût un autre titre que celui du *Philosophe bienfaisant* ; & quelque mérite qu'ait l'*Histoire philosophique & politique* , elle me plairait davantage si on l'avait tout simplement intitulée , *Histoire des établissemens des Eu-*

ropéens dans les deux Indes. L'histoire de Charles-Quint par Robertson n'est pas moins philosophique & politique, avec un titre moins emphatique.

Mais revenons. Ces rivaux sont donc trop généreux à mon gré. Verceil pouvait très-bien se dispenser d'être l'ambassadeur & le sollicitateur du marquis; rien, selon moi, ne l'y obligeait. . . Et la générosité? . . . Je ne fais: il me semble qu'il y a dans cette générosité quelque chose d'un peu embrouillé. Je ne voudrais pas que mon intime ami eût à mon égard la générosité de se charger de demander pour moi sa maîtresse en mariage. Je pourrais bien même lui reprocher cette générosité comme un manque de confiance. J'avoue au reste que, comme je me sentirais tout-à-fait incapable d'une semblable démarche, j'en juge peut-être fort mal.

Ce que j'aime donc dans cette pièce, ce qu'il y a, selon moi, de vraiment original, c'est la scène du portrait. Elle est d'après nature, au lieu que la générosité des deux rivaux ne l'est pas.

Chacun des lecteurs peut se rappeler ici comme objet de comparaison le conte moral intitulé *l'Amitié à l'épreuve*. Je le préfère, parce que l'ami qui sacrifie sa passion, qui se condamne au silence, a des raisons de se taire que celui-ci n'a point.

Je n'ai pas besoin de finir cet extrait par porter un jugement général de ces quatre volumes. Après avoir lu mes extraits, chaque lecteur peut aisément favoir ce que j'en pense, & ce qu'il doit lui-même en penser.

C.

III. *Analyse raisonnée d'un sermon sur l'aumône, par M. DE LA CHAUX.*

OUTRE mon goût avoué pour l'éloquence de la chaire & le desir que j'ai que ce genre se perfectionne, le mérite particulier de ce sermon m'engage à en entretenir mes lecteurs.

L'aumône est une des matieres qu'on a le plus souvent traitées, précisément parce que c'est une des plus riches, des plus intéressantes, des plus essentielles, qu'un orateur chrétien puisse choisir. Elle n'eit cependant point épuisée, & ce discours même en est la preuve. . . Eh ! quel sujet fut jamais épuisé pour le génie ? Tout reprend sous sa main les attraits de la nouveauté ; par la force de la méditation il vient toujours à bout de découvrir quelque nouvelle pensée ; par des tournures heureuses, il fait s'approprier d'anciennes idées, il a l'art de les placer de maniere à les faire paraître neuves ; en entrant dans son plan, en s'arrangeant comme il le

D

veut, en se revêtant du coloris que leur prête son style, de communes qu'elles étaient auparavant elles deviennent siennes.

Tantum series juncturaque pollet!

Tantum de medio sumptis accedit honoris! . . .

Non, jamais aucun sujet ne paraîtra épuisé à l'orateur qui connaît les ressources abondantes du génie & les secrets de l'éloquence.

Cela est vrai sur-tout des sujets de morale. Le moindre changement dans les mœurs ou dans les circonstances leur donne un nouvel aspect, & tout ce qui peut y avoir rapport change de face: les mêmes réflexions offertes sous ce nouveau point de vue prennent une nouvelle face. Je prends un exemple. Il semble que tout soit dit sur la résignation: cependant si, prenant pour texte ces paroles saisissantes d'Héli, à l'instant où il reçoit la nouvelle terrible pour un père de la mort de ses deux enfans: *C'est l'Eternel! qu'il fasse ce qu'il lui semblera bon!* si, dis-je, en traitant ce magnifique sujet, au lieu de parler en général de la résignation, je me borne à développer cette seule pensée: "Dans les revers les plus affreux il faut se soumettre, „ alors n'aurai-je pas en quelque sorte renouvelé ma matière? Ce ne sera plus seulement la résignation, mais la résignation sans réserve: par cela seul, si je fais m'y

prendre, tout ce que je dirai paraîtra neuf... Et combien je pourrai être sublime, si je suis digne de parler du fond de mon cœur de l'entière soumission due à l'Éternel!

J'ai insisté sur cette réflexion préliminaire, parce qu'on néglige trop à mon gré les grands sujets. Ils ont été si souvent traités! dit-on. Et l'on cherche quelque sujet moins rebattu, où l'on croit être plus neuf, mais où l'on ne trouvera sûrement jamais un champ aussi vaste pour l'éloquence.

M. de la Chaux, dans son exorde, dit à ses auditeurs, en parlant du devoir de l'aumône: « Matière très-souvent mise en œuvre, & d'où [a] nous n'oserions nous promettre aucun fruit, si, considérant l'habileté avec laquelle elle a été travaillée, nous venions à jeter les yeux sur notre impuissance. » Cette espèce d'excuse me paroît au-dessous de la dignité de la chaire. Qu'une matière ait été souvent mise en œuvre & travaillée avec habileté, le prédicateur ne doit pas s'en embarrasser: que lui importe? vient-il disputer un prix d'éloquence? Je ne veux pas même pouvoir supposer qu'il

[a] Ce d'où n'est pas français. Il auroit fallu dont, de laquelle. Encore ne dirait-on pas: « Je n'ose me promettre aucun fruit de cette matière. » Il fallait prendre quelqu'autre tournure.

pense à autre chose qu'à dire, selon l'expression des prophètes, *ce que l'Éternel son Dieu lui a commandé de dire à son peuple.* Ce n'est pas un discours académique qu'il fait; il parle de la part de Dieu: ce ne sont pas des louanges qu'il cherche, mais le salut de ceux qui l'entendent.

Je commence donc par critiquer; & même, comme il y a beaucoup à louer, beaucoup à citer dans ce sermon, je vais me hâter de rassembler ici tout ce que j'ai à reprendre, pour ne plus y revenir & ne pas m'interrompre dans la suite de cet extrait par des observations qui diminueroient l'intérêt.

Il y a d'abord dans ce discours un assez grand nombre de négligences de style. En voici une qui m'a frappé: "Quoiqu'une telle chose soit, *pas moins* nous sommes obligés . . .", *Pas moins* ne s'emploie jamais de cette manière que dans le langage du peuple. Il falloit dire: "Nous n'en sommes pas moins obligés.."

Il y a souvent aussi des phrases un peu embarrassées, comme par exemple: "Ils nous annoncent avec une totale indigence une fin prochaine sans secours." Cette construction n'est pas aisée; cela n'est pas coulant. Il étoit facile de dire: "Leur totale indigence annonce qu'ils vont bientôt périr sans secours."

Après cela , M. de la Chaux n'est pas toujours assez noble dans ses expressions. Il commence par ces mots : " Nous venons aujourd'hui plaider une cause . . . Non , l'orateur chrétien ne vient point *plaider une cause* devant son auditoire : son ministère a quelque chose de plus relevé ; il vient déclarer aux hommes la volonté de Dieu , & ses auditeurs ne sont pas ses juges. " Le pauvre , dit-il encore , fait l'*exposé* de ses misères. » Je dirois *le triste récit* , & non pas l'*exposé* : ce terme juridique & froid me semble manquer de noblesse. " La vue de leur *malpropreté* révolteroit notre délicatesse. » Ce mot même de *malpropreté* révolteroit un peu la mienne.

Au reste , bien des gens pourront me trouver trop sévère à cet égard : je fais qu'à mesure qu'on est moins religieux , on sent moins la dignité du ministère des prédicateurs ; & dès-lors il est très-naturel qu'on leur demande plus d'esprit que de noblesse. Mais la première qualité d'un bon juge en matière de sermons , c'est la piété ; & avec de la piété l'on trouvera que l'homme qui parle au nom de Dieu ne sauroit parler trop noblement : son style , ses images , ses gestes même , tout en lui doit se conformer à la grandeur d'une telle fonction.

Je reprocherois volontiers encore à M.

de la Chaux quelques expressions trop peu ménagées. Est-il bien vrai, par exemple, qu'on *prodigue* aux pauvres *des injures & des menaces*, & qu'on *croit leur avoir fait grace*, quand on ne les a pas *invektivés*? Est-ce un objet à présenter, quelque commun qu'il puisse être, qu'une femme qui *profittue son honneur pour se procurer du pain*? Cela est trop rude : il fallait l'adoucir.

Enfin, une dernière observation, sur laquelle j'insisterai, c'est qu'il y a dans ce discours un défaut sensible d'*harmonie*. Cette grande qualité du style est beaucoup trop négligée par la plupart des prédicateurs; & il semble d'abord en effet que le soin de cadencer des phrases & d'arrondir des périodes ne doive pas les occuper. Je ne veux pas non plus qu'il les occupe : mais je voudrais que de bonne heure ils se formassent l'oreille, pour ainsi dire; en sorte qu'ils rejetassent naturellement toute phrase sèche & sans harmonie. On imagine à peine l'effet que produit un heureux arrangement des mots : il embellit tout; il relève les choses les plus simples; il semble ajouter à la majesté des plus grands objets; il prête de l'agrément à tout ce qu'on exprime. Un autre avantage bien considérable, c'est qu'il facilite beaucoup la mémorisation.

Lisez nos meilleurs écrivains, vous ver-

tez que le charme de leur style vient en grande partie de l'harmonie. *In tenui labor ; ac tenuis non gloria.*

« Calypso était inconsolable du départ d'Ulyffe ; les nymphes de sa suite n'osaient plus lui parler ; elle se promenait fréquemment seule sur ces gazons ornés de fleurs , dont son isle étoit bordée. . . . » Je n'ai changé que quelques mots , & le commencement du Télémaque est à peine reconnaissable.

Si je dis donc : une phrase qui finit par ces mots , *hors de tout doute* , tombe trop pesamment ; & *c'est ce sacrifice que ne peuvent* , &c. est désagréable à l'oreille : si je fais d'autres observations de ce genre , elles ne paraîtront minutieuses qu'à des personnes à qui l'art d'écrire est tout-à-fait étranger. Et je suis bien sûr , par exemple , que l'orateur , dont je vais analyser le discours , en sentira l'importance.

Je fais qu'une récitation animée couvre tous ces légers défauts : imperceptibles pour l'auditeur qu'entraîne un courant rapide , ils ne deviennent sensibles que pour un lecteur attentif , dont l'oreille sévère juge à loisir de chaque phrase. *Superbum aurium judicium* , est sur-tout vrai d'un tel lecteur.

Mais ce sont pourtant des défauts ; & quand un pauvre journaliste est réduit à

louer sur les articles essentiels , il s'amuse à vêtiller sur ceux-ci.

Un conseil que je donnerais volontiers à ceux qui cultivent l'art difficile de l'éloquence de la chaire , ce serait de lire & de relire sans cesse les tragédies d'Athalie & d'Esther , les Odes sacrées du sublime Rousseau , & le petit Carême de Massillon. Ce sont de grands maîtres d'harmonie . . . Et en même tems ce sont de parfaits modèles de goût , au moins Racine & Massillon. Chaque mot s'y trouve à sa place ; chaque pensée est préparée & bien annoncée ; les moindres détails sont ennoblis : tout est traité avec délicatesse , avec art , avec ménagement , & pourtant sans aucune affectation.

Voilà plus de critique qu'il n'en fallait , & le lecteur est sans doute impatient que je me taise pour laisser parler M. de la Chaux. Il a raison , & il faut le satisfaire.

La pensée de l'exorde est simple & frappante. Dans un siècle où tout retentit des éloges de la bienfaisance & de l'humanité , qui ne croirait que les pauvres sont abondamment secourus , qu'on pourvoit avec empressement à tous leurs besoins , qu'on prévient même leurs demandes ? « Cependant on voit par-tout des pauvres sans assistance , errans dans les campagnes , remplissant les rues , assiégeant nos maisons , ils

attristent nos yeux du spectacle de leur misère : & qu'obtiennent-ils de nous ? Une légère aumône, que nous arrachent leurs importunités, mais qui, trop modique, leur devient inutile ; [a] des souhaits de trouver ailleurs ce que nous ne leur donnons pas nous-mêmes. „ Voilà tout l'effet de notre froide & stérile compassion ; voilà tout ce que leur vaut notre frivole sensibilité. Il n'est donc pas inutile de prêcher sur l'aumône ; il faut faire mieux connaître la nature de ce grand devoir ; il faut en faire mieux sentir la nécessité.

L'orateur dans ce discours n'a pu que développer le premier de ces deux objets : le second doit faire la matière d'un autre sermon. Suivons-le pas à pas dans sa marche ; elle nous a paru très-philosophique.

Le premier devoir de l'homme charitable, c'est de connaître les besoins des pauvres ; il faut avant toutes choses s'en bien instruire pour ne pas répandre au hasard des secours que l'on doit distribuer avec sagesse pour les rendre plus utiles.

Je ne me souviens pas qu'aucun de ceux

[a] Voilà, par exemple, une de ces phrases qui ne me paraissent pas oratoires, parce qu'elles ne sont pas harmonieuses. . . Pardon, lecteur, ce sera ma dernière remarque de ce genre.

qui ont traité ce sujet, ait commencé par ce trait ; & cela me paraît surprenant. Si je veux égayer une prairie, ne faut-il pas d'abord que je connaisse les lieux vers lesquels il faut diriger le cours de l'eau , ceux qui peuvent le moins s'en passer , ceux qui en demandent plus ou moins, ceux où elle produira le plus d'herbe ?

Informez-vous donc en détail de la situation des pauvres & de leurs différens besoins ; cherchez à en avoir une connaissance un peu exacte. Tous ne s'offrent pas d'eux-mêmes à nos regards , & ne viennent pas solliciter la compassion du riche. Il en est qui , retenus par la honte , aiment mieux souffrir en silence , être réduits aux plus dures extrémités , que d'implorer quelqu'assistance : trop souvent même il s'en trouve dont l'orgueilleuse & coupable délicatesse préfère le crime à l'humiliation. . . Ce crime du pauvre ne devient-il point aussi celui du riche négligent , qui , pourvu qu'il ait tout à souhait , s'inquiete peu des besoins de ses semblables ?

Pénétrez , dit l'orateur , dans ces obscurs réduits , où habite l'indigence , & d'où s'écarte le riche délicat & fastueux : “ Qu'y verrez - vous ? Des créatures humaines , à qui la faim ou le froid ont presque ôté toute ressemblance avec l'homme ; une famille en-

tiere , qui , fans aucune espece d'alimens , ne se nourrit que de ses larmes ; des enfans qui , par leurs cris redoublés , demandent du pain aux auteurs de leurs jours ; un pere & une mere qui , ne pouvant leur répondre que par des sanglots , éprouvent presque les douleurs de la mort & en ressentent les angoisses chaque fois qu'ils revoient & qu'ils entendent ceux à qui ils ont donné la vie. . . »
 A ces objets , quel cœur ne serait ému ? Il faudrait les voir ; on soulage toujours mieux , toujours d'une maniere plus convenable & plus efficace , toujours avec plus d'intérêt & d'empressement , les maux qu'on a vus : cette vue nous y fait participer en quelque sorte ; & nous avons alors besoin , comme le pauvre lui-même , que le pauvre soit soulagé.

“ Mais où sont ceux que cet aspect attire ? Nous nous *contentons* [a] *d'en entendre* parler ; nous aimons même qu'on nous en parle : rien ne nous coûte pour payer „ des hommes en qui il n'y a rien de recommandable que le talent d'intéresser notre cœur à de feintes infortunes , & de nous amuser

[a] J'avais promis de ne plus faire de critique sur l'harmonie du style : mais y a-t-il moyen de ne pas être choqué du cliquetis de ces six syllabes nasales , précédées pour comble de cacophonie par *nous nous* ?

par une frivole & stérile compassion qu'ils savent exciter en nous. Et nous fuyons l'aspect des misères réelles que nous pourrions soulager, des larmes vraies que nous pourrions essuyer !

Cette idée n'est pas neuve. J. J. Rousseau s'est aussi élevé avec sa force ordinaire, contre cette *pitié barbare*, comme il s'exprime, qui détourne les yeux du spectacle de l'infortune, contre cette fausse sensibilité qui prétend ne pouvoir pas le soutenir, contre cette délicatesse que révoltent les haillons de la misère, qui s'arrête de dégoût sur le seuil de la chaumière, où la charité courageuse ne craint point d'entrer. Jusques là tout est bien. Mais quant au reproche de trouver plus de plaisir à la représentation d'Andromaque qu'à une visite charitable, il pourrait donner lieu à bien des discussions. Je ne le trouve pas bien fondé : car rien n'est plus naturel que cette disposition de l'ame humaine.

J'aurais ajouté une remarque. Que le riche, s'il n'est pas possible de l'engager à connaître par lui-même les besoins du pauvre, charge au moins quelqu'un de remplir pour lui cette partie de sa tâche. " Rapproche de moi les malheureux que mon abord intimide, dit milord Edouard à l'amant de Julie. Descends pour moi dans ces détails,

où je ne puis entrer, dira le riche à l'ami qu'il chargera de ce soin. „ Car il en est, ce me semble, du devoir de l'aumône pour un riche, comme du devoir de l'éducation pour un pere : il est rigoureusement obligé de s'en acquitter comme il faut, ou par soi-même, ou par un autre.

Et si le public veut bien se charger de ce soin, comme un pere devrait alors se reposer sur lui de l'éducation de ses enfans, le riche fera bien de s'en remettre à lui de la distribution de ses aumônes : il deviendra d'autant plus responsable de toute aumône particuliere mal appliquée, que rien ne l'appellait à diriger ainsi lui-même le cours de sa bienfécence.

Je crains de m'étendre trop, en mêlant ainsi mes idées à celles du prédicateur que j'analyse, & je me hâte de revenir à sa seconde partie.

Elle naît de la premiere. Pourquoi faut-il connaître les besoins des pauvres ? *Pour faire du bien à tous ceux d'entr'eux, à qui nous sommes à portée d'en faire : aux uns plus qu'aux autres sans doute, selon les différentes relations que nous avons avec eux, selon qu'ils méritent plus ou moins notre estime ; mais cependant à tous sans aucune exception.*

“L'indigent vient-il d'un climat lointain ?

A-t-il erré de contrée en contrée pour échapper au malheur qui semble le poursuivre partout ? Ce vêtement , ce langage étranger , lui donnent de nouveaux droits à ma compassion. “ Par-tout où je vois un homme , je vois mon frere. ”

Il ne me paraît guere à craindre aujourd'hui qu'on refuse de secourir l'homme d'une croyance opposée à la nôtre. Le siècle du fanatisme est passé : espérons qu'il ne reviendra plus.

Mais j'aurais voulu que le prédicateur eût insisté sur l'obligation de faire du bien aux paresseux. Faut-il donc encourager leur paresse ? Non : mais il ne faut pas non plus les laisser mourir de faim , ou ne leur donner de choix pour l'éviter qu'entre un travail assidu & le crime : l'alternative est trop dangereuse. Qui fait combien de paresseux a changés en scélérats la dureté des riches ? Il leur sied bien , à ces riches fainéans , de faire à l'indigent un crime irrémissible de sa paresse ! Qu'ils la lui pardonnent , comme ils veulent que la société , comme ils veulent que Dieu leur pardonne la leur !

M. de la Chaux ne veut pas même qu'on refuse aux mendiants une assistance qu'ils implorent au nom du Dieu de charité. Que hasardons-nous ? dit-il. Que nous coûte l'aumône légère , qui suffit à ses besoins pré-

sens, qui nous attire ses bénédictions, qui peut-être va lui sauver un crime? Quel que soit l'indigent qui nous demande, son indigence doit être une recommandation suffisante pour nous; c'est assez qu'il soit homme & dans le besoin: que nous importe le reste? Dieu seul en est juge.

On peut se souvenir que Rousseau met la même morale dans la bouche de Julie. Et j'y souscris, à moins toutefois qu'on ne prenne dans un état les mesures nécessaires pour abolir la mendicité: auquel cas celui qui donne aux mendiants fait mal, parce qu'il devient par une sorte de faiblesse ou de compassion mal entendue le violateur de l'ordre public. Bien loin donc de mériter en cela des éloges, comme son amour-propre le lui persuade quelquefois, il mériterait plutôt une punition. Toute bonté qui ne respecte pas l'ordre perd son mérite.

Troisième idée. L'homme charitable est celui qui répand, celui qui *donne abondamment*. C'est sur-tout dans le développement de cette idée que brille le talent de l'orateur: c'est ici que, frappé de l'odieux contraste que forment les besoins urgens du pauvre avec le luxe effréné des riches, il devient plus fort & plus pressant, pense à tout & répond à l'avance à toutes les objections.

Il est des tems où la terre libérale semble:

se lasser de fournir à la subsistance de l'homme : elle devient avare , & ferme son sein. Le prix excessif de ses productions les plus nécessaires oblige le pauvre qui ne peut s'en passer , à consumer toutes les épargnes d'un tems plus heureux , toutes les faibles ressources d'un patrimoine modique , à contracter des dettes onéreuses pour se procurer du pain. Ainsi le nombre des indigens se multiplie ; leurs besoins s'augmentent & deviennent plus pressans ; nonobstant tous leurs impuissans efforts , les ressources diminuent. Si à force d'économie , en se refusant tout , en retranchant toute autre dépense , en s'excédant de travail ; une pauvre famille parvient à gagner le pain d'une semaine , la semaine suivante ramene des besoins plus pressans , auxquels il est toujours de plus en plus difficile de subvenir. Ces tems facheux ne sont pas encore éloignés : & combien d'années il faudrait pour effacer la trace de leurs ravages !

La guerre vient au contraire à la suite de cette disette , & renouvelle les souffrances du pauvre. Que lui importe le succès de nos armes , nos hautes espérances , nos brillans exploits & tous nos triomphes ? Il n'en est pas moins à plaindre. Le cours des affaires est interrompu , & comme arrêté dans sa source ; le commerce languit ; ses opérations
sont

font suspendues ; il occupe moins de bras. “ Ici c’est la chute d’une maison opulente , qui en tombant en écrase plusieurs autres ; là ce sont de justes appréhensions , qui retiennent dans une inaction forcée les négocians les plus actifs. „ Le travail n’est donc plus une ressource : les uns ne peuvent en trouver , les autres ne remédient par-là que bien peu à leur indigence. “ Ces hommes que le luxe a arrachés de nos campagnes ; ces hommes , autrefois cultivateurs , & dans l’impossibilité aujourd’hui de l’être de nouveau ; ces hommes , à qui la terre faisait trouver leur subsistance dans leurs premières & paisibles occupations [a] , ne sauraient plus la trouver maintenant dans ces professions vaines , que pour leur malheur inventa notre orgueil. . . La ville , qui les attira , les repousse. La campagne qu’ils inondent , leur refuse presque également & de l’ouvrage & des secours. Quelque part qu’on aille , on les rencontre par troupes , errans à l’aventure , incertains sur le parti qu’ils prendront , & ne trouvant dans aucun , ce qu’ils cherchent ,

[a] Ceci me rappelle ces deux beaux vers de Virgile :

. . . *Quibus ipsa , procul discordibus armis ,
Fundit humo facilem victum justissima tellus.*

accablés de refus, pressés à la fois de tous les besoins, & sans espérance de pouvoir les satisfaire. . . Quel spectacle, chrétiens ! Et qui ne redouterait la fureur de l'implacable discord, que le sang des hommes qu'elle immole ne peut assouvir, & à qui il faut encore la subsistance de ceux qu'elle ne peut immoler ? „ Cette dernière image, qui est pleine de force, termine d'une manière bien frappante & bien animée le tableau vif & ressemblant que vient de tracer l'orateur.

Il reproche ensuite à ses auditeurs, qu'à mesure qu'on voit la misère s'accroître, leurs aumônes deviennent moins abondantes. Il rappelle ces tems où l'on ne savait donner qu'à pleines mains, où la persécution ayant resserré les liens de l'amour fraternel, la communauté de biens des siècles apostoliques s'était comme renouvelée entre les protestans de France. Avec le feu de la persécution s'est ralenti & presque entièrement éteint celui de la charité. . . “ Comme si nos frères n'étaient plus nos frères, parce que notre commun Père leur a accordé la même liberté de le servir qu'à nous ! „

Ceux qui n'ont que peu ne peuvent sans doute donner que peu. Mais l'homme aisé, mais le riche sur-tout, où est son excuse ? Des dépenses inévitables ? “ Quoi ! s'écrie le prédicateur justement indigné, appellera-t-

on dépenses inévitables ces sommes immenses qu'on risque au jeu ; ces fetes presque journalieres , auxquelles la plus opulente fortune peut à peine fournir ; toutes ces dépenses que le caprice & la vanité font faire, suivies l'instant d'après par d'autres dépenses encore plus grandes , toujours incessamment reproduites par les mêmes causes? . . . Est-ce là ce qu'on ose appeller des dépenses inévitables? „ Comme ils mentent tous ces riches , à qui l'on entend dire si souvent qu'ils voudraient être en état de faire plus de bien ! Si cela était , quel immense tribut ils pourraient lever sur eux-mêmes par le simple retranchement de leurs coûteuses fantaisies , sans se refuser la moindre commodité réelle !

D'ailleurs , comme l'observe très-bien M. de la Chaux , dans les tems où il faut des retranchemens , qui les fera , ou le pauvre sur son nécessaire , ou le riche sur son superflu ? A qui la religion prêche-t-elle la modération , la tempérance & la sobriété ? A qui recommande-t-elle des privations volontaires ? C'est au riche que s'adressent ces préceptes , puisque la vie entiere du pauvre , remplie de privations forcées , est une mortification continuelle.

Que penser après cela de ces riches inhumains qui , au lieu de prendre dans des tems

fâcheux sur leurs dépenses ordinaires de quoi augmenter leurs aumônes, continuent à ne rien se refuser, & ne savent épargner que sur leurs charités? Quel homme peut croire en Dieu & ne point sentir la vérité de cette phrase simple & sublime de notre auteur? " Ou il n'y aura point de jugement, ou il y en aura un bien terrible sur les excès des riches. „

Pour moi, toutes les fois que je pense au peu que donnent à proportion de ce qu'ils ont ces riches qu'on nomme charitables, & qui croient l'être; toutes les fois que je compare leurs aumônes à leurs revenus; toutes les fois que je vois une famille qui manque de tout, faute de la même somme qu'un riche *charitable* se croit en droit de perdre au jeu en une heure, de dépenser en un seul repas, ou pour une fête, où il cherche en vain à s'amuser: je méprise la charité si vantée de ces riches, & je crois la voir comme la voit le Juge auquel il faudra qu'ils en rendent compte un jour. . . Eh! pourquoi faut-il qu'il y ait des riches? Pourquoi faut-il qu'il y ait des hommes qui veuillent s'accorder tout, tandis qu'auprès d'eux tant d'autres, manquant de tout, sont presque mourans de froid & de faim; qui semblent insulter par leur luxe & par leurs plaisirs somptueux à la misère du pauvre qui, à ce

spectacle , sent plus vivement & plus douloureusement son indigence ? Riches ! n'en foyez pas offensés : mais plus j'observe votre conduite , moins je trouve d'exagération dans ces paroles de Jésus , qu'on vous explique avec tant de réserve & de ménagemens : *Un cable passera plus aisément par le trou d'une aiguille qu'un riche n'entrera dans le royaume des cieux.*

Mais , entraîné & échauffé par les idées de M. de la Chaux , je m'apperçois que je prêche moi-même ; il faut lui rendre la chaire.

Comme il fait qu'il ne suffit pas de présenter une idée , même avec force , pour qu'elle fasse impression , mais qu'il faut l'étendre , y revenir , la presser , il insiste sur la nécessité de rendre les aumônes abondantes ; il ne laisse point encore aller le riche ; il le poursuit jusqu'à ne lui laisser aucun refuge.

C'est la tâche de l'éloquence : la précision n'est pas vertu d'orateur ; & le prédicateur , nourri de la lecture de Tacite , qui prêcherait comme Tacite écrivait , prêcherait mal. Il y aurait dans ses sermons une foule de pensées , de la justesse , de la profondeur , de la force , une grande connaissance du cœur humain ; les gens d'esprit les admireraient ; & ce seraient pourtant d'assez mauvais discours. Croit-on que ce soit ainsi qu'il faille

parler au peuple ? On se tromperait fort.

Cicéron est à cet égard un grand modèle. On lui reproche aujourd'hui d'être diffus, & par cette raison nous avons trop d'esprit pour en goûter la lecture. Mais cette diffusion est un bien petit défaut, dont un auditeur ne s'apperçoit pas même, quand le style est élégant, harmonieux, animé par des figures vives, par des interrogations fréquentes, varié par des tournures ingénieuses.

On pourrait donc très-bien soutenir que le meilleur discours à entendre n'est pas le meilleur à lire.

Je ne fais au reste s'il ne faut pas beaucoup plus d'art & de talent pour *amplifier* une idée, comme on parle en rhétorique, sans devenir plat & ennuyeux, que pour la rendre avec précision.

Il est tems de revenir de la littérature à la morale.

M. de la Chaux dit donc aux riches : « Nous opposerez-vous la dureté des tems, dont se ressentent, dites-vous, les maisons les plus opulentes ? . . . Mais est-ce de bonne-foi qu'on nous allègue cette excuse ? Si vos revenus & vos fonds ont souffert une diminution sensible, à quoi la reconnaît-on ? Y a-t-il moins de magnificence dans les habits, moins de somptuosité dans les tables, moins de faste dans les ameublemens, moins d'ar-

gent que tous les jours un jeu ruineux emporte, moins de plaisirs pour lesquels on n'épargne rien? . . . Au contraire, il semble que ce soit à qui dépensera davantage. . . Rien n'a d'attrait pour nous que ce qui coûte: les productions les plus rares des climats les plus lointains, les étoffes que le caprice rend sans prix, les chefs - d'œuvres des artistes qu'on ne trouve jamais trop coûteux, les ajustemens de la mode qu'à grands frais chaque jour on est obligé de renouveler: voilà ce qu'il nous faut, dût-il nous en coûter plus encore. Mes freres, nous ne vous demandons pas ici d'être chrétiens; nous ne vous demandons que d'être hommes. Il y a des pauvres souffrans, & il y en a un grand nombre: les laisserez-vous souffrir, pouvant si aisément les soulager? Supprimez une de vos fêtes, & vous porterez la joie dans mille cœurs que la tristesse a flétris: „ quelques-uns de vos festins, & vous aurez de quoi subvenir à la nourriture d'une famille qui manque de pain. Oui, sans se gêner à aucun égard, sans sacrifier autre chose que des fantaisies, comme je le remarquais plus haut, il est toujours facile aux riches de s'élargir: hélas! le pauvre, humble dans ses besoins, vivrait souvent de ce qu'ils laissent perdre par pure négligence, &, selon l'expression

vive & touchante de l'évangile, *des miettes qui tombent de leur table.*

L'orateur rappelle encore aux riches les déclarations formelles de la parole de Dieu; il leur représente qu'ils doivent se regarder comme des dispensateurs chargés de veiller & de pourvoir aux besoins des pauvres. Nous rendrons compte un jour de notre administration; & malheur à nous, *si nous ne leur avons pas donné tout ce qui leur revient!* Plus cette dernière expression est simple, plus elle me plaît. Quand est-ce que les riches y croiront? Quand est-ce qu'ils sentiront que l'aumône est pour eux une dette, & non pas, comme plusieurs d'entr'eux semblent le penser, une œuvre de surérogation? . . . Mais moi, si j'étais riche, penserais-je à cet égard comme je pense aujourd'hui? Je l'ignore. A cette question, Martial, dans une de ses épigrammes, répond par une saillie agréable: *Dic mihi, si fiam leo, qualis erim?*

Donne-t-on donc aux pauvres *tout ce qui leur revient?* Il s'en faut de beaucoup. Qu'obtiennent-ils en effet à force de sollicitations de notre chiche & mesquine charité? Une nourriture si modique qu'elle ne sert en quelque sorte qu'à entretenir leur faim, en la rendant supportable; de méchans hail-lons qui les couvrent à peine & ne les garan-

tissent point des injures de l'air, ni de la rigueur du froid ; quelque peu d'argent que n'a pu emporter le cours de nos plaisirs. Voilà à quoi se réduisent les largesses de bien des gens, toujours pauvres pour l'indigent, parce qu'ils ont besoin de tout pour eux-mêmes. Faiblement émus des souffrances d'autrui, ils semblent vouloir d'une main avare retenir encore le peu qu'ils donnent ; ils se persuadent toujours qu'ils ont fait beaucoup. Ils sont à l'égard des pauvres, dit ingénieusement notre orateur, " ce que sont à l'égard de la terre altérée ces nuées qui paraissent lui promettre une pluie abondante, mais qui, n'en laissant tomber que comme à regret quelques gouttes, lui laissent toute son aridité. "

La quatrième idée, qu'il suffira d'indiquer, c'est qu'il faut faire l'aumône *en vue de Dieu*, pour lui plaire : en public quelquefois, si l'édification des autres hommes l'exige, mais toujours uniquement dans l'intention de plaire à Dieu.

Le prédicateur est à cet égard un peu trop sévère. Selon lui, le moindre sentiment de plaisir qu'éprouverait un homme surpris dans la pratique de ce devoir, la secrète joie qu'il aurait d'être connu pour charitable, suffirait pour lui enlever tout le mérite & le fruit de ses aumônes ; " si, d'ailleurs faisant par de-

voir des œuvres d'éclat, l'espoir de quelques vains éloges se glisse dans mon cœur. . . „ En vérité, n'est-ce point aussi trop exiger de l'homme? Et qui peut démêler assez clairement tous les motifs qui influent sur une de ses actions, pour pouvoir d'après cette austère morale s'assurer jamais qu'il eût bien fait?

La morale doit régler sans doute les mouvemens de notre ame & les principes de nos œuvres, mais en grand. Dès qu'elle veut s'engager à cet égard dans des discussions trop subtiles, dans un examen trop scrupuleux, dès qu'on en vient, pour ainsi dire, à cette *métaphysique de la morale*, on n'a plus que des lueurs obscures, on ne tient plus rien, on ne fait où l'on en est. Triste morale que celle qui nous inquiéterait sans nous rendre meilleurs!

Combien plus de simplicité dans la morale évangélique! Jésus dit bien à celui qui fait l'aumône avec ostentation qu'il a reçu sa récompense: mais il s'en tient là, & n'alarme point l'homme simple, en lui faisant soupçonner que peut-être quelque autre motif caché se mêle en secret dans son cœur au desir de faire le bien.

Venons enfin à la conclusion du sermon. Le prédicateur, après avoir en peu de mots exhorté les pauvres à se rendre dignes d'af-

sistance, par une vie laborieuse & réglée, revient à son but & se résume.

Il paraît que ce sermon a été prononcé un soir de communion ; car le prédicateur dit aux riches : Voulez-vous savoir si vous avez fait une bonne communion ? Voyez seulement si vos aumônes ont été abondantes ; en ce cas, & pourvu que vous les ayez faites en vue de Dieu, nous osons vous assurer qu'il n'y a plus de condamnation pour vous.

Je trouvais tout-à-l'heure M. de la Chaux trop sévère ; je le trouve maintenant trop coulant. J'aurais bien dit : si vos aumônes ne sont pas abondantes, vous avez sûrement mal communié ; mais je n'aurais pas dit : si vos aumônes sont abondantes, vous avez sûrement bien communié. Car enfin, ce n'est pas le tout que de donner l'aumône : il est bien d'autres devoirs tout aussi indispensables que celui-là.

Copions encore ici la dernière phrase du sermon. " O Dieu ! si quelque prétexte frivole pouvait encore l'emporter dans notre cœur sur tout l'intérêt que nous avons à être bienfaisans, dissipe-le par ta grace. Ecarte, renverse, brise les obstacles que l'avarice ou un orgueil insensé élèvent pour arrêter les salutaires effets de la charité. Allume, ô mon Dieu, allume au feu de ton amour cet amour dont nous devons brûler

pour nos freres ; & le riche & le pauvre béniront à jamais cette journée. »

Je pense qu'en voilà assez pour faire souhaiter à tout lecteur sérieux que M. de la Chaux nous communique son second discours sur cette matiere, où il presse les motifs & la *nécessité* du devoir ; dont il a dans ce premier sermon expliqué la *nature*. C.

IV. *Note essentielle sur l'extrait du Théâtre à l'usage des jeunes personnes.*

HATONS-NOUS de réparer une faute dans cet extrait. Il était déjà imprimé, lorsqu'on m'a fait appercevoir le rapport qu'il y a entre les deux dernieres pieces dont j'y rends compte. Pardonnerez-vous, lecteur ! à quelqu'un qui se mêle d'être journaliste, & dont la vue devoit être exercée, de n'avoir apperçu qu'après coup cette liaison bien marquée ?

L'Ophémon & le Verceil de la seconde de ces pieces sont ceux de la premiere. Cette passion, dont le pere parle à son fils dans la scene du portrait, & dont le fils se défend avec tant de vivacité, c'est précisément son amour pour Colette.

Cette seconde piece sert donc de suite à la premiere, & c'est, une idée très-heureuse. Dans la premiere, madame la comtesse

de Genlis veut faire voir quels sont les jeunes gens de qualité avec lesquels ne doit pas se lier le fils d'un marchand ; ce sont des chevaliers : quelles femmes il ne doit pas épouser ; ce sont des Colettes.

Dans la seconde au contraire , Ophémon trouve fort bon que Verceil soit l'intime ami du marquis de Limours & qu'il épouse Delphine.

Ainsi ces deux tableaux font un ensemble bien mieux lié , bien mieux suivi , que le *Menteur & la suite du Menteur*.

Cela me paraît très-ingénieusement imaginé ; & quand on voudra faire des comédies morales , je suis d'avis qu'on profite de cet exemple pour nous présenter ainsi en différens tableaux le développement successif d'un plan bien soutenu , d'éducation , par exemple. Il me semble que rien ne ferait plus intéressant , & le lecteur instruit voit aisément les avantages de cette méthode.

V. *Descriptions des arts & métiers* , in-4°.
Tome X. *Second extrait*.

IL ne nous reste plus , pour achever l'analyse de ce volume , qu'à rendre compte des additions considérables qui s'y trouvent rassemblées , & qui ont pour objet de décrire

plusieurs manieres de pêcher, sur lesquelles le savant & laborieux auteur de ce traité n'aura pas pu se procurer des mémoires, principalement de la Suisse. On doit tenir compte à M. Bertrand du soin qu'il a pris d'y suppléer. Un art se perfectionne toujours lorsque l'on connaît & que l'on peut comparer entr'elles un plus grand nombre de méthodes inventées & pratiquées chez divers peuples.

Les premières additions que l'on voit ici parlent des différentes especes de poissons que l'on pêche dans le lac de Neuchatel, telles que la truite, le brochet, l'ombre-chevalier, la perche, &c. Il y en a deux qui lui sont particulieres avec les lacs de Bienné & de Morat, auxquels il communique, & qui méritent quelque attention. L'une est la *palée*, qui, au premier coup-d'œil, paraît devoir être rangée dans la famille des truites & des faumons, puisqu'elle en porte le caractère distinctif, suivant le sentiment des ictyologistes, mais qui en differe essentiellement à plusieurs égards. Elle ne grossit jamais au-delà de deux à trois livres, ne se nourrit que de vers & d'insectes, & se tient constamment au haut de l'eau pour saisir celui dont elle a pris le nom, & qui voltige sur la surface.

L'autre espece plus singuliere, & dont le

vrai nom est inconnu , est appelée *salut* par les pêcheurs. On en prend qui pèsent jusqu'à cent vingt livres. Sa figure , au premier coup-d'œil , ressemble à celle d'une lotte ; il n'a , comme elle , qu'une seule arête. Sa peau est noirâtre , gluante & sans écailles ; sa tête est monstrueuse en comparaison du reste de son corps ; il a l'œil vif , la gueule très-fendue , & le museau plat. Sur ce museau s'élevent quatre cornes d'inégale grandeur , & qui s'allongent à mesure que le poisson acquiert plus de volume. Il ne peut qu'être indigène dans ces lacs , puisqu'on y en voit qui n'ont que la longueur du doigt. La pêche s'en fait à l'hameçon. Dès qu'il a mordu & qu'il se sent pris , il se couche au fond de l'eau , & les pêcheurs , lorsqu'il est d'un certain poids , ont besoin de beaucoup de force & d'adresse pour le faire parvenir jusqu'au bateau.

Quant aux différentes pêches qui se font dans le lac de Neuchatel , voici en peu de mots celles qui ne sont pas connues en France. Les filets dont on se sert portent à la dernière maille inférieure une petite corde de crin , à laquelle sont arrêtés des morceaux de plomb de distance en distance , & ils sont soutenus dans la partie supérieure par des morceaux d'écorce de peupliers. Les brochets se pêchent à l'hameçon. On prend des osiers , on les partage en paquets ou poi-

gnées que l'on nomme *torchons* ; on attache à chacun d'eux un bout de bon fil , long de quatre-vingt à quatre-vingt-dix pieds , dont on l'enveloppe , & à l'extrémité duquel est l'hameçon , ayant pour appât un petit poisson piqué par le dos. On lâche alors de ce fil jusqu'à ce que l'amorce soit à huit pieds de distance du fond ; puis on l'arrête , & on abandonne le paquet d'osier. On en place ainsi vingt ou trente un peu éloignés les uns des autres , & le long du rivage , où le pêcheur se retire , & ayant l'œil ouvert sur les torchons. Dès que le brochet apperçoit l'amorce , il la saisit avec voracité ; alors le fil se déroule du torchon , dont le mouvement & le déplacement annoncent au pêcheur que le poisson est pris , & il ne tarde pas à s'en emparer. Cette pêche est aussi amusante que fructueuse dans la saison du frai.

En parlant de cette pêche aux hameçons , M. Bertrand rapporte une observation faite par les pêcheurs Neuchatelois , & qui pourrait s'appliquer à des cas de bien plus grande conséquence. Ils prennent pour amorce le goujon ou l'able , & l'acoroquent à l'hameçon par la mâchoire inférieure , ayant toujours vu que le poisson saisit avec beaucoup plus d'avidité l'amorce encore vivante que quand elle ne l'est plus. Cette distinction a échappé à notre savant académicien dans la
partie

partie de son travail où il traite de cette maniere de pêcher.

A la suite de cet article , M. Bertrand a cru devoir placer la description des réservoirs que l'on destine à conserver le poisson vivant , & que les pêcheurs Neuchatelois construisent avec des précautions particulières.

Le lac de Biemme, moins grand que celui de Neuchatel, est également très-poissonneux. Il abonde en brochets & en peïches, qui détruiraient les autres especes, s'ils ne se livraient pas une guerre perpétuelle. La perche poursuivie par son ennemi, se place sous lui, & le blesse au ventre avec les pointes dont elle a le dos garni. On trouve souvent sur le rivage des brochets morts & blessés ainsi.

La riviere de Reuse, qui a son embouchure dans le lac de Neuchatel, est divisée en deux parties. La supérieure, séparée de l'autre par des rochers d'une hauteur très-considérable, n'a que des truites & des voïrons, especes d'ables, dont les truites se nourrissent. Elles sont faumonnées & très-déliçables. La pêche s'en fait à l'hameçon, en prenant pour appât le voïron, le ver ou la mouche artificielle. Les lignes dont les pêcheurs se servent sont faites de crin. M. Duhamel les réproûve, fondé sur ce qu'elles ne

peuvent, suivant lui, être faites d'un seul crin dans toute leur longueur. Mais ces pêcheurs, à l'aide d'un artifice simple & ingénieux qui est ici décrit, trouvent moyen d'en filer qui ont plusieurs aunes de long, & qui n'ont point de nœuds, ce qui les rend préférables à celles que l'on fait de soie ou de toute autre matière. La *mortal-pêche*, espèce de fil nerveux qu'on tire de l'Angleterre, & qui se fait avec une membrane du cocon du ver à soie, se pourrit en peu de tems, & est trop cher pour le commun des pêcheurs. Mais comment les truites ont-elles pu parvenir à la partie supérieure de la Reuse, séparée de l'autre par des cataractes de plus de quarante pieds de hauteur? Ce fait s'expliquera aisément, si l'on considère que les rivières de la Suisse, comme celles de tous les pays montueux, sont des torrens, & que le lit de la Reuse n'étant pas jadis aussi abrupte qu'il l'est aujourd'hui, les truites ont pu sans peine y remonter depuis le lac. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que dans cette portion de la rivière, elles n'ont à redouter que leur propre voracité qui est extrême, & l'industrie des pêcheurs. Ceux-ci, pour n'avoir point à partager leur proie, ont réussi à détruire les loutres qui en infestaient les bords.

Comme M. Duhamel a rapporté, dans

divers endroits de son traité, les ordonnances publiées en France relativement à la pêche, son commentateur a cru qu'il ne ferait point inutile de faire connaître avec quelle attention & quel succès cette partie de l'économie publique est administrée dans la ville de Zurich, l'une des plus considérables de la Suisse, située, comme on le fait, sur le lac de ce nom, & la rivière de Limat. Son hôtel-de-ville renferme deux grands tableaux, sur l'un desquels sont peints au naturel tous les poissons du lac & de la rivière; l'autre présente les réglemens concernant la pêche, de même que la mesure fixée, tant pour la grandeur de la maille des filets permis, que pour la longueur de chaque espèce de poisson, au-dessous de laquelle il est défendu de les prendre, le tems auquel la pêche en est permise ou défendue, & la police qui doit présider à la vente qui s'en fait dans le seul lieu destiné à cet usage. M. B. rapporte les principaux articles de ces réglemens: aucune des précautions utiles n'y est omise. Pour en assurer l'exécution, l'on rassemble une fois chaque année tous les pêcheurs dans l'hôtel-de-ville, & on leur en renouvelle la lecture, avec la dénonciation des peines qui seront encourues par les contrevenans. C'est par l'effet de cette police, à laquelle on tient sévèrement la main, que

la ville de Zurich jouit de l'avantage d'avoir dans toutes les saisons du poisson en abondance, & à un prix raisonnable.

Notre savant académicien a rapporté, mais imparfaitement, dans la seconde section de ce traité, la manière dont la pêche du saumon se fait en Hollande, & cela faute de bons mémoires. M. B. s'en étant procuré de plus sûrs & de plus exacts, y a suppléé dans l'une de ses additions. On emploie trois sortes de filets pour cette pêche qui se fait dans le Rhin, la Meuse & le Leck. La première est un filet de deux cents toises de long, sur cinq à six de haut vers le sac. L'une des ailes est fortement attachée au bord de la rivière, dans laquelle on déploie l'autre à l'aide d'un bateau, & on la ramène en forme de demi-cercle, en la faisant tirer par un cheval. La seconde espèce est un filet double & trémaillé de cinq à six cents toises de long sur deux de haut. On s'en sert pendant la nuit : à l'un des bouts est attaché un bois flottant sur l'eau, & portant une lanterne allumée. Les pêcheurs, placés dans un bateau, tendent ce filet en droite ligne tout au travers de la marée, & descendent avec le reflux en se dirigeant par la vue de la lanterne. Les saumons qui vont toujours contre la marée, trouvant ce filet au fond de l'eau, s'y embarrassent & forment eux-

mêmes le sac qui les retient. On assure qu'il est arrivé à un pêcheur de Rotterdam de prendre ainsi quatre - vingt - seize faumons d'un seul trait. La troisième espèce, & la plus usitée, est une espèce de tonnelle tendue dans des bas-fonds & affermie par de forts piquets dans les bancs de sable où les faumons vont frayer.

On trouve dans le Dictionnaire d'histoire naturelle de M. Valmont de Bomare, un article concernant la pêche très-abondante de faumons, qui se fait à Châteaulin, petite ville de la basse-Bretagne. Il est surprenant que ce morceau curieux, & duquel M. Deslandes est l'auteur, ait échappé aux recherches de notre laborieux académicien. Quoi qu'il en soit, M. B. a cru devoir lui donner une place parmi ses additions. On y voit en effet plusieurs observations particulières sur cette espèce de poissons. Nous ne rapporterons que les plus intéressantes. Le desir de travailler à leur multiplication est cause que les faumons marchent toujours par grandes troupes: quand ils entrent dans une rivière, les femelles précédent & les mâles suivent. Dans les lieux où se fait la pêche des thons, des harengs & des sardines, la mer s'engraisse pendant qu'elle dure, & file comme l'huile. On ne voit rien de semblable lors de celle du faumon, dont la chair compacte &

nullement huileuse est constamment bonne.

On fait qu'une rivière a un mouvement plus rapide à sa surface que proche du fond ; & il est très-remarquable que les saumons , guidés par un instinct particulier , quand ils remontent une rivière , se tiennent le plus près qu'ils peuvent du fond , au lieu qu'ils s'élevent tous à la surface lorsqu'ils la descendent. C'est dans le même but que les bateliers font remonter leurs bateaux le long des bords où le courant est le moins rapide , & que pour descendre ils prennent le milieu de l'eau qui a plus de vitesse. Au reste , l'établissement de Châteaulin consiste dans une double rangée de pieux solidement plantés dans toute la largeur de la rivière. A l'une des extrémités on place un coffre garni de lames flexibles de fer-blanc , qui laissent monter le poisson , & en se resserrant l'empêchent de redescendre. Quant à la couleur rouge que prend le saumon lorsqu'il est cuit en entier , l'auteur de ce mémoire l'attribue à un petit corps de cette couleur qui se trouve dans l'estomac de ce poisson , & que la cuisson fait dissoudre. Enfin , l'on observe que les mêmes saumons reviennent tous les ans dans la même rivière , jusqu'à ce qu'ils meurent ou qu'ils soient pris ; c'est ce dont on s'est assuré à Châteaulin. On fait que quelques princes Asiatiques ont eu la même cu-

riofité , & que c'est par des poissons auxquels on avait attaché de petits anneaux d'or ou d'argent , qu'on a reconnu la communication de la mer Caspienne avec la mer Noire & le golfe Persique.

M. Duhamel n'a point parlé d'une espèce singulière de saumon qui nage avec une vitesse extrême , dont la chair est mauvaise , & qui , frappant l'eau rapidement de sa queue , s'éleve jusqu'à la hauteur de douze à quinze pieds au-dessus de sa surface.

Mais de toutes les additions qui terminent ce volume , les plus curieuses sont sans doute celles qui concernent la pêche de l'esturgeon dans le Volga. Nous en avons donné une idée dans nos extraits de l'*Histoire des découvertes des Russes* , qu'on a vus dans les Journaux précédens. C'est de ce même ouvrage que M. B. a tiré les détails les plus intéressans sur cette matière. On ne pourra qu'éprouver quelque surprise en observant que les peuples placés le long de ce fleuve , & beaucoup moins éclairés à d'autres égards que beaucoup d'autres , aient cependant poussé plus loin que ces derniers l'art de prendre les poissons. Après avoir barré par des pieux une partie de la largeur du Volga , ils établissent dans l'autre , & au fond de l'eau , des trappes construites très-ingénieusement , & de manière que le pêcheur est

àverti par le son d'une clochette de l'instant où un poisson se trouve pris. Ailleurs ils garnissent le fond de l'eau d'un grand nombre d'hameçons disposés de manière que le poisson se blesse & s'embarrasse lui-même, & peut être aisément pris. Ils prennent aussi des esturgeons à la ligne, au moyen de quelques perches élastiques pliées en arc, & disposées de telle sorte qu'au moment où le poisson a mordu, les perches se redressent, & il se trouve transporté à une hauteur considérable. Mais nous renvoyons à l'ouvrage même pour les détails, qu'on ne pourra lire qu'avec plaisir.





S E C O N D E P A R T I E.

P I E C E S F U G I T I V E S.

- I. *Extrait des recherches historiques & physiques sur les maladies épizootiques (épidémiques) des bestiaux, publiées par ordre du roi, par M. PAULET, médecin des facultés de Paris & de Montpellier, de la société royale, &c. 2 vol. in-8.*

IL y avait long-tems qu'on desirait d'avoir le tableau ou le rapprochement en un seul ouvrage de toutes les maladies épidémiques qui ont été observées en différens tems parmi les bestiaux. En 1770, la société royale d'agriculture de Paris avait proposé ce travail pour le sujet d'un prix de la valeur de 1200 livres. Mais cette société ayant manqué de fonds, il ne fut point adjugé. Lors de la maladie épizootique qui attaqua les bestiaux en France en 1775 & 1776, le gouvernement sentit toute l'importance d'un pareil ouvrage, & allait proposer des récompenses lorsque M. Paulet présenta le sien au ministère. Il fut examiné, agréé, & imprimé aux frais du gouvernement. Cet auteur eut la

récompense qui avait été promise par la société royale.

En 1745, les médecins de Geneve s'étaient distingués par leur zèle & par leurs recherches sur une maladie semblable qui avait attaqué les bêtes à cornes en France & dans quelques autres parties de l'Europe. Manget recueillit alors en un volume les connaissances sur cet objet, éparées dans quelques livres de médecine. On y trouve sur-tout les observations que les médecins d'Italie avaient faites en 1711, & 1712 sur une maladie semblable. Mais séduit par des rapports qu'il crut exister entre la petite vérole des hommes & cette maladie des bestiaux, l'auteur a paru plus occupé de prouver son opinion, en établissant cette prétendue analogie, qu'à exposer les connaissances qu'on pouvait se procurer sur cet objet. D'ailleurs il était intéressant & nécessaire de réunir en un seul ouvrage tout ce qui avait été observé de relatif non-seulement à cette maladie, mais aux autres analogues, observées en différens tems, & de rapprocher les découvertes anciennes & modernes, les connaissances tant sur les causes de ces maladies que sur les secours physiques ou politiques mis en usage pour les guérir ou les faire cesser. Tel est le principal objet du travail de M. Paulet.

On distingue dans cet ouvrage quatre parties, l'une historique, l'autre physique, la troisième qu'on peut considérer comme politique, & la quatrième qui est comme un résumé des trois premières, entièrement médicale.

La partie historique est divisée en trois époques principales, dont la première s'étend depuis les tems les plus reculés jusqu'à Jésus-Christ, la seconde depuis Jésus-Christ jusqu'au dix-huitième siècle, & la troisième depuis le commencement de ce siècle jusqu'à nos jours.

En parcourant cette suite chronologique d'observations sur les maladies des bestiaux, décrites, soit par les médecins de l'antiquité, soit par les historiens, soit par les poètes, on voit des coups de lumière jetés sur un chaos de descriptions confuses, souvent surchargées de fictions ou de récits étrangers à l'objet, chaque maladie dépouillée de tout ce qui pouvait la faire méconnaître, rentrer dans son ordre naturel. C'est une chose ordinaire & remarquable, par exemple, que de voir dans Homère, dans les auteurs de l'histoire romaine, tels que Tite-Live, Denys d'Halicarnasse, &c. plusieurs exemples de maladies pestilentielles, commencer par les animaux, attaquer ensuite les hommes. M. Paulet indique quel est le genre de maladie

qui passe ainsi avec tant de rapidité des quadrupèdes aux hommes, & donne la raison pourquoi ce passage devait être très-fréquent, sur-tout chez les anciens Romains.

Cette partie historique, continuée jusqu'à nos jours, offre par-tout des observations analysées, réduites à leur juste valeur, & dépouillées de tout le merveilleux dont elles sont enveloppées dans l'histoire. On y voit successivement, & comme d'un coup-d'œil, l'origine, la marche, les progrès, les rapports de toutes les maladies épizootiques observées. On est étonné de l'immensité des recherches qu'un pareil travail a dû coûter, sur-tout dans le moyen âge, où ces sortes d'événemens ne se trouvent consignés que dans des chroniques faites au fond des cloîtres. On y trouve rapporté tout ce que Varron, Caton, Lucrece, Ovide, Virgile, Silius Italicus, Columelle, Végece; les auteurs recueillis par Ruel ont dit à ce sujet. En parcourant cette partie historique, on voit pour ainsi dire la marche de l'esprit humain à cet égard, & comment la masse des connaissances a augmenté graduellement sur cet objet.

Mais le commencement des observations bien faites ne date que du tems de Fracastor. On voit successivement ce que Wierus, Laurent Joubert, Fromann, Cornélius Gemma,

Bartholin, Wincler, &c. ont ajouté à ces premières. Le charbon à la langue, la clavelée, les différentes espèces de charbons, de maladies éruptives, &c. se trouvent marqués à leurs époques avec les différens secours mis en usage.

Le commencement de la troisième époque est très-remarquable, soit par les ravages causés par ces maladies, & qui excitent la sollicitude des souverains de l'Europe, soit par les travaux à ce sujet entrepris par les plus grands médecins, tels que Ramazzini, Lancisi, Lauzoni, Valisnieri, Cogrossi en Italie, Hermann en France, Bathes en Angleterre. Cette époque devient plus intéressante à mesure qu'on se rapproche de nos jours, & par le grand nombre d'expériences & d'observations faites sur ces maladies, & par la manière dont elles sont présentées. On voit, en 1745, presque tous les gouvernemens, les académies, les facultés de médecine les plus célèbres de l'Europe, occupés de cet objet; des expériences nombreuses tentées par les premiers médecins & physiciens, soit dans la vue de trouver des moyens de guérison, soit pour connaître les voies d'infection. M. Paulet expose leurs opinions, leurs tentatives diverses, ainsi que leur résultat, enfin tout ce que les secours physiques & politiques, seuls ou combinés, ont

pu faire dans ces fortes de circonstances.

L'auteur ne s'est point borné dans cette partie à une exposition sèche des faits. On y remarque par-tout, ou l'application des grands principes de la médecine humaine à la médecine vétérinaire, ou des réflexions judicieuses, soit sur les différentes tentatives des auteurs & sur leurs écarts, soit sur la nature des remèdes qui ne sauraient convenir aux bestiaux, auxquels il en faut peu en général, soit sur la manière de faire les expériences, & sur les fausses conséquences qu'on en peut tirer lorsqu'on ne va, pour ainsi dire, qu'à tâtons.

En effet, il ne suffit pas de tenter une expérience. Lorsqu'elle est faite sans vues, sans principes, on risque d'en faire beaucoup d'inutiles, & dont souvent même on ne peut rien conclure de positif. C'est ce qui arriva en 1745 à M. le marquis de Courtivron, lorsqu'on voulut savoir s'il y avait de la sûreté à mettre les cuirs des bêtes infectées dans le commerce. La même chose est arrivée depuis, & il est aisé de voir que l'incertitude où l'on a été alors, n'a été que le fruit du défaut de principes.

Après ce tableau historique & raisonné des maladies des bestiaux, & des observations auxquelles elles ont donné lieu, l'auteur examine dans la partie physique quels sont

les lieux de l'Europe & les circonstances les plus propres à favoriser la production des maladies les plus formidables des bestiaux. Le résultat de cet examen est, que la Hongrie a été constamment leur premier foyer ou berceau, & que rien n'est si à craindre à cet égard qu'un bœuf fatigué par une longue course sortant de la Hongrie. Cette découverte, appuyée sur des faits & vérifiée par l'expérience, n'appartient qu'à M. Paulet, & peut devenir de la plus grande importance pour toutes les nations exposées au commerce, soit des bœufs, soit des cuirs frais de Hongrie. C'est ce qu'une longue & malheureuse expérience a appris à ses dépens à l'Italie, qui a enfin renoncé à ce commerce.

Cette partie est immédiatement suivie d'un précis de maladies contagieuses & épidémiques ou endémiques, qu'on observe parmi les bestiaux, & dont la plupart sont peu connues, ou n'ont été rapportées à aucune époque fixe, & qui ont été décrites avec exactitude par plusieurs médecins ou agronomes. Aucune maladie considérable des animaux domestiques utiles n'y est oubliée; celles même des insectes utiles, comme les abeilles, les vers à soie, &c. deviennent l'objet du travail de l'auteur. On y rapproche les observations qui ont été faites sur la morve des animaux, par MM. Malouin,

Vitet, Lafosse, &c. & le résultat de leurs expériences. Cette partie est terminée par un détail d'observations faites à la Guadeloupe par M. Bertin, sur le charbon des bestiaux, sur les accidens qui résultent du contact, & de l'usage interne de leurs chairs, en exposant les secours qui ont eu le plus de succès dans ce cas.

Ces recherches & observations faites, l'auteur s'occupe de l'examen des corps tirés des trois regnes de la nature, qui sont évidemment nuisibles aux bestiaux. Leurs ennemis les plus ordinaires se trouvent dans les regnes animal & végétal. Le premier fournit le taon qui leur nuit par la ponte de ses œufs sur leur dos, d'autres insectes qui leur font la guerre, la sang-sue qu'ils sont sujets à avaler quelquefois en buvant, &c. &c. L'article principal de cette partie de l'ouvrage est celui qui a pour objet l'énumération des plantes nuisibles aux bestiaux, d'après les observations de MM. Linnæus, Gleditsch, de Haller, Daubenton, Craf, &c. & d'après celles de l'auteur. On y trouve à ce sujet des observations neuves, soit sur l'effet des renoncules, soit sur celui de plusieurs especes de champignons vénéneux.

Vient ensuite l'examen des causes les plus ordinaires des maladies des bestiaux, dépendantes, soit des climats, soit de la position des

des

des lieux, soit des intempéries de l'air, soit de la nature du commerce que les nations ont entr'elles.

Le tout est terminé par un résumé général de tout l'ouvrage, & par un rapprochement en un seul tableau de toutes les maladies épidémiques & contagieuses, rangées par classes & par genres; ce qui fixe les idées d'un coup-d'œil. Le développement de ce tableau est le diagnostic abrégé de toutes ces maladies, qu'on trouve à la fin.

Il est impossible d'entrer dans le détail de toutes les remarques utiles & observations dont cet ouvrage abonde, soit sur la doctrine des maladies ou de la contagion, soit sur les différentes voies de communication, soit sur les moyens faciles & peu dispendieux d'opérer la désinfection des surfaces, & d'arrêter la contagion parmi les bestiaux. Il suffit de dire que M. Paulet n'a été encore démenti sur aucun des faits avancés dans cet écrit, & que le gouvernement en a éprouvé plusieurs fois l'efficacité. Nous croyons que cet important ouvrage peut être de la plus grande utilité, non-seulement à ceux qui ont des bestiaux à conserver, aux physiciens & médecins curieux de connaître leurs maladies, mais encore à ceux qui ont à cœur le bien des états, dont la conservation ou le

commerce des bestiaux fait partie de ses richesses, & souvent la principale.

II. *Lettre aux Éditeurs. Premier septembre*
1780.

Nous avons vu, messieurs, dans votre Journal de juillet dernier, article VIII, l'extrait d'une lettre de M. Magellan, de la société royale de Londres, sur les montres nouvelles, qui n'ont pas besoin d'être remontrées. L'auteur ne donne qu'une faible esquisse du mécanisme de ces sortes de pièces; nous n'entrerons pas non plus dans ce détail, mais nous nous croyons appelés à manifester au public qu'il y a plus de trois ans que l'on fabrique dans nos montagnes des pièces de ce genre, qui se sont déjà répandues en Russie, en Allemagne, en Espagne & en France; il paraît que ce n'est que depuis deux ans que cette invention est connue aux Anglais. Nous pourrions à plus juste titre nous attribuer cette découverte. Voici du moins ce qui est très-certain. Il y a près de deux ans qu'un jeune homme, travaillant en horlogerie chez un de nos meilleurs maîtres, qui d'après l'idée qu'on lui en avait donnée est parvenu, à force de recherches, à trouver le mécanisme qui

fait le mérite de cet ouvrage : ce jeune homme , dis-je , assez habile dans sa partie , tenté apparemment par l'appas du gain que pourrait lui procurer une semblable découverte , trouva moyen d'enlever le secret & se retira à Londres , où il travaille actuellement. Lorsqu'il quitta nos montagnes , l'invention était encore dans son berceau ; elle s'est dès - lors perfectionnée au point que ces nouvelles montres , qui en effet sont un peu plus grosses que les montres ordinaires , ont été trouvées si exactes (sur - tout lorsqu'on a soin de les remettre en mouvement par l'action) qu'après un mois d'essai , l'on n'a remarqué qu'une variation de quatre minutes d'avec une pendule à longue ligne. Le prix en est au reste bien différent de celui auquel elles se vendent à Londres ; il est à la portée d'un amateur , pour peu qu'il soit aisé , puisqu'on les cede à trente louis neufs. On fait aussi des répétitions dans ce genre ; mais on conçoit que le prix en est plus haut.

Voilà , messieurs , ce que nous avons cru devoir vous communiquer pour l'honneur de nos montagnes : nous espérons que vous ne désapprouverez pas la liberté que nous avons prise de vous écrire à ce sujet. Zélés patriotes comme vous l'êtes , messieurs , & intéressés à tout ce qui peut contribuer à

donner quelque crédit à nos arts & fabriques, vous ne vous refuserez pas d'insérer cette réponse dans votre Journal.

III. *Vers d'un jeune homme (a) prêt à quitter une ville étrangère, où il avait une inclination, pour retourner dans le séjour champêtre de ses premières années.*

JE vais donc vous revoir, lieux si chers à mon cœur !

Mais pour moi fera-ce un bonheur ?

Pour vous revoir il faut m'éloigner de Sylvie,

Et loin d'elle puis-je être heureux ?

Avant de la connaître, ô champs délicieux !

J'aurais voulu toute ma vie

Fouler aux pieds l'émail de vos gazons fleuris :

J'aurais voulu dans cette plaine

Voir lentement errer l'innocente brebis :

J'aurais voulu, couché sous cet antique chêne,

Promener mes regards sur le riant vallon :

[a] Très-jeune, en effet, comme il est aisé de s'en appercevoir à la tournure de ses vers. Nonobstant leurs nombreux défauts, ils trouveront peut-être grâce aux yeux du public comme aux miens, en faveur de cet amour naïf & champêtre qui fait le charme des poésies de Tibulle.

J'aurais voulu , tranquille au bord d'une fontaine ,
Respirer la fraîcheur sur un tendre gazon.

Là , du zéphir la douce haleine ,

L'air embaumé de mille fleurs ,

Là , des chantres de l'air l'aimable mélodie

M'inspireraient cette mélancolie

Où mon ame attendrie

Trouve tant de douceurs.

Là , dans un doux oubli des peines de la vie

Je goûterais un tranquille repos.

Là , quelquefois le nonchalant Morphée

Au murmure flatteur de cette onde argentée

A pleines mains sur moi répandrait ses pavots.

Mais aujourd'hui , vertes prairies !

C'est pour d'autres que moi [a] que vous êtes
fleuries :

Mais aujourd'hui , sombres forêts !

C'est pour d'autres que moi que s'étend votre
ombrage ;

C'est pour d'autres que moi que sous votre feuillage

[a] C'est une faute sans doute que ces retours
perpétuels du même commencement de phrase.
Cette figure a pourtant je ne sais quoi d'agréable
pour moi dans ce morceau , comme dans le *Sic
vos non vobis* , dont il est peut-être imité.

Réfidera l'aimable frais :

C'est pour d'autres que moi que tu fuis , onde pure ,
 Ornement de ces prés que chérit la nature.
 Vergers charmans , vêtus d'une épaisse verdure ,
 Vous n'êtes plus pour moi l'asyle de la paix. . .
 Ah , la paix de mon cœur à jamais est bannie !
 Séjour jadis heureux , ne m'offrant point Sylvie ,
 Vous n'avez plus pour moi d'attraits.

*IV. Epigramme sur un homme très-religieux
 qui avait épousé une très-méchante femme.*

POUR obéir à l'évangile
 Qui veut que l'on porte sa croix ,
 Pouvais-je faire un meilleur choix
 Que d'épouser Lucile ?

*V. Remerciement pour un joli bouquet de
 fleurs sauvages , donné à un jeune homme
 très-peu aimable , sous le nom d'une ber-
 gere des Alpes.*

QUI doit représenter cette touffe fleurie ?
 Est-ce vous ? est-ce moi ? . . J'y vois la symmétrie
 S'unir à la simplicité :
 J'y retrouve de la nature
 La touchante naïveté ,

Son aimable variété,
Ses graces, son aménité.

Ces fleurs, nuançant la verdure,
Joignent l'aifance à la parure,
La négligence à la beauté;
Beauté douce, riante & pure,
Sans art,
Sans fard. . .

C'est votre image.

Mais d'un autre côté regardant ce bouquet,
J'y crois découvrir quelque trait
De mon portrait.

Il est inculte, il est fauvage,
Il est même un peu hérissé;
C'est sur l'épine qu'il est né;
Il laisse flotter son feuillage.

Gracieux comme vous, agreffe comme moi,
Je ne fuis pas furpris qu'au jour de ma naiffance
Vous me faffiez un tel envoi.

Je le reçois avec reconnaissance :

Il vient de vous, bergere, & c'est affez :

A ce feul titre il est sûr de me plaire.

Pourriez-vous l'ignorer, vous qui me connoiffiez,

Qui d'une main délicate & légère

Savez, en vous peignant, peindre mon caractère ?



TROISIEME PARTIE.

L E

NOUVELLISTE SUISSE.

T U R Q U I E.

CONSTANTINOPLE. Les corsaires Anglais qui ont attaqué le convoi de M. d'Entrecasteau dans le port de Millo, & que cet officier a forcés de se retirer à Paros, ayant été instruits que le capitan-pacha envoyait quelques caravelles, dont leur défaite a rendu le secours inutile, & craignant les suites d'une information qui prouverait qu'ils ont violé le territoire Ottoman, se sont empressés d'accuser les Français de l'avoir violé eux-mêmes, en les écartant d'un port neutre, où ils avaient besoin d'entrer. On sent quel peut être l'effet d'une pareille démarche, si elle a été faite dans un moment où l'on fait que leurs véritables vues étaient de surprendre quelques-uns des bâtimens Français & de s'en emparer.

Il est arrivé dans cette capitale un autre événement qui a paru d'abord devoir être

plus sérieux. Un bâtiment Russe , venant de Tangarock , jeta , le 8 de ce mois , l'ancre dans le canal vis-à-vis la maison de campagne de M. Stachieff. Il arbora le pavillon des vaisseaux de guerre de sa nation , que l'on fait être différent de celui que portent les bâtimens marchands. Il était armé de vingt canons , & de cinquante soldats & matelots. Les premiers monterent aussi-tôt la garde , ainsi qu'il est d'usage sur les vaisseaux de guerre , au moment où ils jettent l'ancre dans une rade. L'envoyé Russe se rendit à bord au bruit du canon , dont les décharges répétées se firent entendre jusqu'au château de plaisance du grand-seigneur , qui est peu éloigné de Bujuckdere. S. H. envoya quelqu'un pour s'informer de leur cause. Sur le rapport qui lui fut fait de l'arrivée dans le canal d'un bâtiment Russe armé , joint à quelques autres circonstances exagérées peut-être , telles qu'un refus fait au douannier de visiter le navire , une menace au commandant Turc du château de faire feu sur lui s'il s'opposait à son entrée dans le canal , la Porte requit l'interposition de l'ambassadeur de France , pour engager le ministre Russe à faire partir le vaisseau sans délai , conformément au dernier traité , qui ne permet qu'aux navires marchands le passage de la mer Noire par les Dardanelles dans l'Ar-

chipel. Ensuite de la courte négociation entreprise à ce sujet, ce navire a été déchargé, & est sorti du canal.

La crainte que l'on avait conçue au sujet de la peste que la grande communication entre Smyrne & cette capitale pouvait étendre, s'est malheureusement réalisée. Ce fléau s'est manifesté dans presque tous les quartiers de Constantinople, de Péra & de Galata, ainsi que dans quelques villages situés le long du canal. Bujuckdere & Térapia, où demeurent les principales familles des Francs, en sont encore exempts. Au reste, cette peste n'est point aussi échauffée qu'on avait lieu de le craindre d'abord. Des lettres de cette capitale, du premier juillet, annonçaient même qu'elle se ralentissait visiblement; & que ce qui faisait espérer que les suites n'en seraient pas aussi funestes que par le passé, c'était que les malades qui d'ordinaire, lorsqu'ils en étaient atteints, en échappaient difficilement, se rétablissaient presque tous dans celle-ci. Les morts sont beaucoup moins nombreuses, & l'on prend plus de précautions qu'on ne le faisait il y a quelques années. Une fille qui servait dans une maison à côté de l'hôtel de l'ambassadeur d'Angleterre, en étant morte dernièrement, on s'est hâté de transporter ailleurs tous ceux qui demeuraient dans cette mai-

son, & la contagion ne s'est pas étendue.

R U S S I E.

Pétersbourg. M. le comte de Falkenstein arriva le 28 du mois de juin dans cette capitale, & il descendit à l'hôtel de l'ambassadeur de Vienne. Le 29, après avoir assisté au service divin dans l'église catholique romaine, il se rendit à Czarsko-Zélo, pour se présenter à la famille impériale, & il en revint à minuit.

Cet illustre voyageur a visité à Moscou tout ce qui était digne de sa curiosité ; les archives impériales, mises dans le meilleur ordre par M. Muller, conseiller d'état, les fabriques d'armes d'acier, établies à Tula, qui lui parurent céder en très-peu de choses à celles des Anglais, &c. Le 2 de ce mois, après le dîner, il vit la bourse, & alla se promener ensuite dans les jardins impériaux, où il trouva une foule prodigieuse que le desir de le voir y avait attirée. Le 5, vers les onze heures du matin, il accompagna l'impératrice, qui était revenue la veille avec le grand-duc & la grande-duchesse au château de Kikrik, & assista à la dédicace de la nouvelle église que S. M. I. y a fait construire. L'impératrice, pour éterniser la mémoire de la victoire que sa flotte remporta en 1770 à pareil jour à Thesmé sur celle des Turcs, a ordonné qu'à l'avenir le château

& le district de Kikrik porteront le nom de Thefiné. Après le service divin, il y eut grand dîner au château, & le soir feu d'artifice. Le 7, le prince Potemkin a donné à M. le comte de Falkenstein une fête magnifique, à laquelle l'impératrice, le grand-duc & la grande-duchesse ont assisté, & après le dîner toute la cour est partie pour Péterhoff. Le 12, l'empereur honora notre académie de sa présence; il s'y rendit vers les onze heures du matin, & fut reçu au bas de l'escalier du cabinet impérial des curiosités par le directeur de l'académie & les gardes du cabinet; il visita toutes les salles qui dépendent de cet asyle des sciences. On lui présenta une médaille d'or de l'académie, le recueil des voyages faits en Russie, une collection de cartes, de planches, de plans, avec la carte de son voyage de Vienne à Pétersbourg: on frappa aussi devant lui une médaille d'or, où son buste se trouvait parfaitement bien imprimé. Son départ est fixé au 19, & le 14 une partie de sa suite était en marche pour Riga.

L'impératrice n'a pas été également satisfaite dans quelques-uns des stathoudérats qu'elle a visités dans son voyage. Elle n'y a pas trouvé par-tout un ordre conforme à ses dernières ordonnances; mais en revanche elle a été très-contente de celui établi dans

le gouvernement de Smolensk ; & dans une lettre qu'elle a écrite au sénat , elle a donné l'approbation la plus flatteuse au prince de Repnin qui en est stathalter.

L'impératrice , pendant son séjour à Novogorod , a accordé des sommes considérables tant à cette ville qu'à celles des environs pour la construction de nouveaux édifices.

Cette auguste princesse ne laissant échapper aucune occasion d'encourager les arts utiles , a distribué des tabatieres d'or à quatre dames nobles , qui ont fait fabriquer chez elles des pieces de toile. L'épouse du général d'Owzin , qui avait brodé un habit complet , a reçu un collier de brillans de la valeur de deux mille roubles. Le but de la souveraine est , en favorisant l'industrie , d'engager ses autres sujets à imiter la noblesse.

On écrit d'Irkutz en Sibérie , que le commerce entre cet empire & la Chine , qui fait un des principaux moyens de subsistance des différentes peuplades policées de cette immense province , vient d'être rouvert. Il avait été suspendu pendant plusieurs années , à la suite de quelques différends survenus entre les deux nations. Le 10 mai dernier est l'époque mémorable du rétablissement de cette source d'abondance & de richesses pour nos habitans , qui en sont particulièrement redevables aux arrangemens sages & équi-

tables de M. de Kletzchka, gouverneur de la Sibérie. Déjà les marchands Chinois se sont rendus en foule dans la petite ville frontiere de Kajachta, en grandes caravanes avec des chevaux & des voitures chargés d'une quantité innombrable de productions de leur pays & des autres contrées de l'orient. Leur commerce avec les Russes est en pleine activité; leurs trocs (car c'est presque l'unique maniere dont ils font le commerce) s'exécutent avec bonne-foi, & sur-tout avec autant de confiance qu'auparavant.

D A N E M A R C K.

Copenhagen. Le vice-amiral de Schindel arbora le 5 juillet son pavillon sur la Justice, en qualité de commandant de notre escadre; il fut salué par une décharge de l'artillerie de cette escadre, & de la flotte Russe qui mouille dans notre port. Le 6, une division de cette dernière appareilla pour la mer du Nord; elle était composée de cinq vaisseaux de ligne, & de trois vaisseaux de guerre Suédois, qui se trouvaient à cette époque dans le Sund. Cette flotte a sur son bord un bataillon de 800 soldats de marine, commandé par le major Toll.

Le vaisseau Danois le Mars, commandé par le capitaine Lutken, a eu ordre d'attendre à Bergen en Norwege l'arrivée d'une frégate Russe, qui doit y conduire d'Archan-

gel le prince Antoine-Ulric de Brunswick-Wolfenbuttel, veuf de la princesse Anne de Meklenbourg, régente de Russie, avec la princesse Catherine sa fille. LL. AA. à l'élargissement desquelles l'impératrice de Russie a consenti, passeront de cette frégate à bord du vaisseau Danois, qui les débarquera à Aalborg en Jutland, de là elles se rendront par terre à Horfeus, petite ville du Jutland, où elles feront désormais leur résidence. Le chambellan de Plogardt & madame de Willich se trouvent à bord du Mars pour les servir.

P O L O G N E.

Varsovie. Le comte de Tyszenhausen est arrivé ici inopinément, pour se justifier du dérangement qu'on lui reproche dans l'administration des économies royales. On sait que ce comte, trésorier de la Lithuanie, a pour sept millions de florins polonais de dettes, & que ce dérangement des économies royales ne pourra être réparé qu'avec beaucoup de peine.

On assure qu'on a découvert des mines de sel dans la partie de la waivodie de Cracovie, qui appartient à la république. On a résolu de les exploiter aussi-tôt qu'il sera possible, pour procurer à ce royaume une denrée si nécessaire, que depuis le partage il était obligé de tirer des étrangers.

A L L E M A G N E.

Vienne. Le 11 de juillet, la cour a reçu la triste nouvelle de la mort du duc Charles de Lorraine, gouverneur-général des Pays-Bas : elle prit le deuil le 12, & le 17 on fit dans la grande chapelle de la cour un service solennel pour le repos de l'ame de ce prince, où la famille impériale assista. On croit que le duc Albert de Saxe-Teichen partira incessamment avec madame l'archiduchesse son épouse, & qu'il prendra possession de ce gouvernement. On fait tous les préparatifs pour ce voyage, & il leur sera donné plusieurs fêtes avant leur départ.

Le 9 de juillet, l'archiduc Maximilien reçut à Schönbrunn des mains du nonce du saint-siège la tonsure & les quatre ordres mineurs. Ce prince a embrassé l'état ecclésiastique, pour se rendre éligible aux sièges de Cologne & de Munster, dont la coadjutorerie lui a été assurée par les suffrages unanimes des comtes & tréfonciers de la métropole de Cologne, qui se rendirent au chapitre le 7 août pour procéder à cette élection; & le 17, le général baron de Stael arriva à Cologne, précédé de six postillons sonnans du cor, avec l'avis que l'archiduc Maximilien d'Autriche avait été élu coadjuteur de l'évêché & principauté de Munster, aussi unanimement, parce que les voix qui
d'abord

d'abord avaient été contre lui, s'étaient réunies à la pluralité des suffrages.

On se flattait de voir bientôt l'empereur de retour à Vienne ; il y était attendu sur la fin de juillet, ou au commencement d'août. Mais on croyait que S. M. I. n'y séjournerait pas long-tems, qu'elle se rendrait encore avant la fin de l'été dans les Pays-Bas Autrichiens, & passerait à Spa pour y voir le roi de Suede.

Hambourg. Les vaisseaux Russes qui mouillaient dans la rade de Coppenhague, ont mis à la voile le premier de ce mois. Les navires de différentes nations, qui étaient dans le Sund, au nombre de plus de 250 voiles, en étaient fortis la veille. Parmi ces vaisseaux, il y en a cent six Anglais ou frétés pour le compte des Anglais, avec quatre navires de guerre qui leur servent d'escorte.

Berlin. Le prince royal de Prusse est parti le 6 au matin pour Pétersbourg, accompagné du comte de Görtz, général-major de cavalerie, du comte de Nostitz, & du major Wittingshof, son aide-de-camp. S. A. R. ne voyage point incognito, mais avec toute la pompe & l'éclat que sa dignité exige. S. M. a accordé au prince une somme considérable pour ce voyage, & on lui prépare à Pétersbourg la réception la plus magnifique.

Pendant le séjour de l'empereur à Péters-

bourg, le prince de Ligne, feld-maréchal au service de la cour de Vienne, son fils, & M. de Lille, colonel au service de France, ont été reçus à Potzdam avec la plus grande distinction. Le roi a admis le premier plusieurs fois à sa table; le prince de Prusse ne lui a pas fait moins d'accueil, & tous les principaux officiers de la cour ont cherché à lui rendre le séjour de cette cour agréable. Comme ce prince est ensuite parti pour Pétersbourg, on a cru qu'il était chargé d'une commission particulière de sa cour près de S. M. Prussienne. On en infère que le germe de quelques grands événemens se forme aujourd'hui, & qu'il ne tardera pas à éclore.

I T A L I E.

Livourne. On apprend que le 2 de juillet il arriva à Naples un accident qui a fort alarmé. Le prince royal était sorti du palais avec la princesse sa sœur pour prendre l'air; la garde du régiment Suisse se mit en parade, & un soldat tira sur le carrosse de LL. AA. RR. Heureusement un sergent qui se trouvait près de ce soldat, croyant qu'il baiffait par mégarde son fusil au lieu de le présenter, frappa sur le canon de cette arme, de maniere que le coup passa à travers les roues, & atteignit le mur opposé, sans blesser personne. Le soldat a été mis en prison & interrogé; mais on a lieu de croire qu'il

a la tête dérangée. Les officiers de garde furent d'abord relevés & mis aux arrêts.

La république de Raguse vient d'être mise en quarantaine, à la suite d'un événement fâcheux arrivé aux bouches de Cataro. Des assassins y arrêterent, au commencement du mois de juin, un bâtiment qui avait pavillon Turc, venant de Smyrne, & sur lequel se trouvaient des marchands Grecs & Arméniens, qui allaient à la foire de Sinigaglia. Après les avoir tués, ainsi que tout l'équipage, ils enleverent une partie de la cargaison, consistant en coton, & se porterent ensuite dans le pays, où les Ragusiens ont eu le malheur de communiquer avec eux avant d'en avoir été avertis. La plus grande partie de ces assassins ont déjà été arrêtés, & l'on est occupé à faire leur procès.

E S P A G N E.

Cadix. L'armée combinée, composée de vingt-deux vaisseaux de ligne Espagnols, neuf Français, six frégates, une corvette & huit balandres, sous les ordres de D. Louis de Cordova, est sortie le 9 juillet. Le signal d'appareiller avait été donné le 8 au soir; & ce jour-là une partie de la flotte sortit de la baie, le reste mit en mer le lendemain. Sur le soir elle était déjà à dix ou douze lieues du port.

L'échange de nos prisonniers de guerre

contre un nombre égal de prisonniers Britanniques, se continue avec beaucoup d'ordre & d'exactitude. Le sieur Josias Blakham, un des capitaines Anglais, qui se trouvait dans ce nombre, a écrit au comte Ferdinand Nunez, ambassadeur de S. M. C. en Portugal, une lettre dans laquelle il fait des remerciemens, tant en son nom qu'en celui des officiers & autres de sa nation prisonniers à Lugo en Galice, pour le traitement qu'ils ont reçu des habitans de cette ville, qui avaient suivi l'exemple de leur évêque à cet égard. Ce prélat a poussé la générosité jusqu'à faire distribuer des habits aux prisonniers qui en avaient besoin. Cette lettre finit par des protestations que jamais la mémoire de ces bienfaits ne sortira de leurs cœurs.

Madrid. Il y a quelques semaines qu'il arriva à Aranjuez un ecclésiastique Irlandais. Peu de jours après il fut suivi de M. Cumberland, accompagné de son épouse & de ses deux fils. Ces deux étrangers ont vu tout ce qu'il y avait de plus curieux au château d'Aranjuez, & ont eu l'honneur de se présenter à madame la princesse des Asturies, qui les a fort accueillis. On fait beaucoup de conjectures sur le motif de leur arrivée; mais aucune ne paraît fondée. L'un & l'autre ont loué, tant ici qu'à S. Ildephonse,

une maison meublée ; ce qui semble annoncer que leur séjour dans ce royaume sera de quelque durée.

A N G L E T E R R E.

■ *Londres.* Le roi a enfin disposé du gouvernement de l'hôpital de la marine à Greenwich, vacant par la mort de l'amiral sir Charles Hardy, en faveur du vice-amiral sir Hugues Palliser. Ce poste lucratif le dédommagera amplement de tous ceux qu'il a été contraint de résigner.

On n'a reçu encore aucunes nouvelles positives du général Clinton. Tout ce que l'on a appris par une gazette de New-York, c'est qu'il y était arrivé le 17 juin. Les Anglais dès le 6 avaient fait une tentative sur les Jersey, & le 7 & le 8 ils avaient été repoussés. Le chevalier Clinton, instruit à son arrivée de ce qui s'était passé, a résolu d'aller lui-même dans cette province, & de forcer le général Washington à une action avant qu'il soit secondé par les Français qui ont été transportés dans ce pays à bord de l'escadre de M. de Ternay.

On est encore informé ici de la jonction de la flotte de D. Solano à celle de M. de Guichen. Ce commandant est donc actuellement en état d'entreprendre quelque chose contre sir Rodney, puisqu'il a trente-quatre ou trente-cinq vaisseaux de ligne, & douze mille

hommes de troupes prêtes à exécuter quelque expédition, ou à doubler les équipages des vaisseaux en cas de combat. On craint que l'amiral Walsingham n'ait été intercepté; & quand il ne l'aurait pas été, sir Rodney n'aura point encore la supériorité.

Malgré tous les embarras, le gouvernement ne laisse pas de montrer la plus grande fermeté; il fait des préparatifs pour pousser la guerre avec vigueur, & ne paraît point disposé à renoncer à l'Amérique.

La flotte de l'amiral Geary continue toujours sa croisière dans les environs du cap Finisterre. Voici le compte des prises qu'il a faites sur le convoi de S. Domingue, écrit à l'amirauté dans une lettre en date du 5 juillet. Il dit qu'ayant eu avis le 3 qu'un de ses vaisseaux découvrait une flotte de vingt-cinq voilés, & jugeant que c'était une escadre de vaisseaux de guerre ennemis, il ordonna une chasse générale qui dura tout le jour. A cinq heures du soir, un de ses vaisseaux fit signe qu'il avait dépassé le plus arriéré des vaisseaux ennemis, sans les affurer: peu après un second vaisseau donna le même signal, ainsi que plusieurs autres, & alors on distingua facilement du haut du mât de son vaisseau qu'ils avaient atteint le reste des vaisseaux ennemis. Mais peu après les sept heures du soir, il s'éleva un brouillard

épais, & auffi-tôt il diminua de voiles pour ferrer les vaisseaux qui se trouvaient plus près de lui, & continua la même route jusqu'au jour. Il informe l'amirauté que tous ses vaisseaux avaient rejoint depuis, à l'exception de deux qui donnaient la chasse au vaisseau de guerre ennemi le Fier, de cinquante canons, & à un autre grand vaisseau armé en flûte, qui escortaient le convoi. Les Anglais ont pris douze navires, & sans le brouillard, l'amiral pense qu'ils seraient tous tombés en leurs mains.

La Licorne, vaisseau Anglais, commandé par le capitaine Padogan, & la Prudente commandée par le capitaine Waldegrave, attaquèrent le 4 juillet, vers les onze heures du soir, la Capricieuse, frégate Française, percée pour quarante-quatre canons, mais n'en montant que trente-deux & trois cents huit hommes d'équipage, qui se rendit le lendemain à quatre heures & demie, après un combat des plus opiniâtres, & qui fait honneur à ceux qui la défendaient. Le vaisseau de guerre le Nonfuch, commandé par le capitaine sir James Wallaie, s'est emparé de la Belle-Poule, frégate de trente-deux canons de vingt-deux livres de balle, & deux cents soixante & quinze hommes d'équipage. Le commodore Johnstone s'est aussi emparé de la Perle, bâtiment Français de dix-huit

canons, & de la frégate l'Artésienne.

Il y a toujours de la fermentation en Irlande. On écrit de Dublin, du 4 août, la lettre suivante : " Point de milieu, la fin de cette session ou met le comble à notre bonheur, ou nous plonge dans la misère. Le bill relatif aux droits imposés sur le sucre une fois altéré, c'en est fait de l'apparence trompeuse & du rêve illusoire d'un commerce libre. L'Angleterre veut nous traiter comme le marchand rusé traite l'Indien dénué de connaissances, en lui donnant pour des marchandises d'une valeur folle & intrinsèque des joujoux de verre. Le seul bouclier qui puisse nous préserver d'une destruction politique est dans l'esprit public, dans la vertu, l'intégrité, la vigilance de nos respectables négocians; notre dernier ressort est dans nos volontaires. „

Le capitaine James Cook fut nommé capitaine effectif dans la marine du roi, le 9 août 1775, immédiatement après son retour de son second voyage autour du monde; & au mois de juillet 1776, il fit de nouveau voile de Plimouth, ayant à ses ordres la Résolution, frégate de trente-six canons, accompagné du capitaine Charles Clérke, maître & commandeur de la Découverte de vingt canons. L'objet de cette expédition était certainement d'examiner la côte du

nord-ouest de l'Amérique , avec la situation de ce continent relativement à la côte orientale de l'Asie , ainsi que la recherche d'un passage de ce quartier jusqu'en Europe , soit par le nord-ouest ou par le nord-est. Après un trajet favorable , les deux vaisseaux arriverent au cap de Bonne-Espérance au mois d'octobre : ils n'y firent qu'un court séjour autant qu'il était nécessaire pour se rafraîchir ; & ils en partirent dans le courant du même mois.

En quittant le cap de Bonne-Espérance , le capitaine Cook fit route pour les isles situées au sud de cet établissement , & qui ont été découvertes au mois de janvier 1772 par les Français , sous les ordres de MM. de Kerguelen & de Saint-Alouarn. Notre navigateur avait tenté d'y aborder dans son premier voyage ; mais les tems orageux l'en avaient empêché. Cette fois-ci il fut plus heureux , il trouva qu'elles consistaient en quelques petites isles basses , inhabitées , ne produisant ni arbres , ni arbrisseaux ; mais seulement quelque peu de plantes & de tortues. De ces isles il dirigea sa route vers la côte de la Nouvelle-Hollande. Il y aborda & l'examina dans un espace de plus de cent lieues , constatant exactement la situation de cette contrée jusqu'ici inconnue , entre la terre découverte en 1627 par Nuits,

& celle de Van Diemen, visitée par le capitaine Furneaux, à bord de l'Aventure. De là il se porta à la Nouvelle-Zélande, où il ne s'offrit rien de remarquable. Il est probable que l'examen de la côte occidentale de la Nouvelle-Calédonie fut l'objet qui occupa ensuite nos navigateurs, vu qu'on est informé qu'ils dirigèrent leur route vers la Nouvelle-Guinée, au moyen de quoi ils doivent avoir passé la Nouvelle-Calédonie dans ce trajet. Quoi qu'il en soit, il est certain que le capitaine Cook employa quelque tems à examiner la Nouvelle-Guinée, notamment sa côte méridionale, ci-devant inconnue aux Européens, constatant pleinement la grandeur, la situation & la forme de toute cette isle étendue & probablement fort précieuse. A cette occasion il fit plusieurs découvertes importantes, dont on ne peut encore parler avec certitude. Il en est cependant une qu'on connaît, savoir, une petite isle qui produit la noix muscade en abondance & de la véritable espèce. Il n'en emporta avec lui qu'une petite quantité, mais avec cette attention qui caractérisait toutes ses actions : il fit enlever avec soin douze jeunes muscadiers, qu'il porta à Otahiti, où il supposa que ces arbres pourraient être transplantés avec espérance de succès.

(*La suite l'ordinaire prochain.*)

F R A N C E.

Paris. Les lettres de Bordeaux, datées du 21 juillet, annoncent que M. d'Estaing passa par cette ville le 19 dans le plus rigoureux incognito, & que l'on y aurait ignoré que cet officier était si près, si le même jour à un quart de lieue de Belin, village à huit lieues de cette ville, sa voiture n'eût versé. De quatre personnes qui étaient dans cette voiture, M. d'Estaing a été le seul qui ait été blessé. Ayant voulu sortir hors de la portière, il fut déchiré depuis les sourcils jusqu'au haut du crâne. On le ramena sur-le-champ à Belin, où il fut saigné, & l'on fit quatre points de suture pour rejoindre les peaux. La nuit fut assez tranquille, quoiqu'il la passât avec fièvre. Aussi-tôt qu'on en fut informé, le commerce dépêcha un courier à Belin, & M. de la Tour du Pinson, chirurgien, qui trouverent M. d'Estaing prêt à remonter en voiture. N'ayant plus de fièvre, il ne voulait pas s'arrêter davantage; il quitta Belin le 20 juillet, à onze heures du matin, emmenant le chirurgien qui lui avait mis le premier appareil, & ne marchant plus qu'au pas. Ce général n'a point quitté l'incognito, même avec le courier de Bordeaux, auquel il dit les choses les plus flatteuses. Il doit s'arrêter deux jours à Bayonne. On fait des vœux pour que cet accident n'ait point de suites funestes.

Le conseil de guerre assemblé à Brest a déchargé M. du Chilleau , commandant ci-devant le Protée, de toute accusation & imputation. Le roi ayant approuvé ce jugement, le procès a été imprimé & publié.

Le roi a approuvé & signé le travail de M. Necker, relatif à la réforme de sa maison. Cette grande affaire est consommée. S. M. a fixé cinq années pour le terme auquel les charges seront entièrement remboursées.

P A Y S - B A S.

De la Haye. Les barons de Vassenaar, Staremberg & Heeckeren tot den Branstenbury, nommés ministres plénipotentiaires de la république auprès de la cour de Russie, ayant reçu leurs dernières instructions des Etats-généraux, sont partis le 26 juillet pour Pétersbourg; ils doivent s'arrêter à Brunswick & à Berlin. La nomination de l'amiral qui commandera l'escadre de la république est prochaine: le public désigne déjà l'officier sur qui tombera le choix de LL. HH. PP.

Les dernières lettres de cette ville annoncent que l'on a fait à Londres la vente des sept vaisseaux Hollandais qui faisaient partie du convoi du comte de Bylandt, qui restaient encore. Enforte que les nouvelles représentations du comte de Welderen, ambassadeur de la république auprès de la cour de Londres, ont été aussi infructueuses que les précédentes.

On a lieu d'espérer cependant que les mesures prises par les puissances neutres pour protéger la navigation de leurs sujets, seront efficaces, & réprimeront les corsaires qui oseront la troubler. C'est dans cette vue que la république fait des armemens considérables, & l'on a la satisfaction d'apprendre que depuis le placard relatif à la levée du troisième homme de la marine marchande, & l'offre de grosses primes à quiconque s'engagera sur les vaisseaux de guerre, presque tous les équipages des vaisseaux mis en commission se trouvent complets.

S U I S S E.

Lucerne. Mgr. Nicolas - Léopold - Joseph Vilibald, baron de Baden, chanoine de Constance & d'Augsbourg, évêque de Mela & coadjuteur de Constance, a fait, dans le courant du mois de juin, la visite pastorale du diocèse de Constance en Suisse, & a confirmé les enfans. Il a été reçu sur les frontières de notre canton avec tous les honneurs dus à sa dignité, & est reparti d'ici le 25 dudit mois, pour se rendre dans le canton d'Underwald.

Frauenfeld. Les députés des états qui composent le louable Corps Helvétique, assemblés en diète dans cette ville pendant le courant de juin, sont :

Zuric. S. E. Mgr. Jean-Henri Orell, bourguemestre.

- M. Jean-Henri Ott , procureur.
Berne. M. Jean-Rodolphe Daxelhofer , trésorier.
 M. Albert de Mulinen , banneret.
Lucerne. S. E. Mgr. Gauthier - Louis Am-Rhin , avoyer.
 M. Casimir Krus , direct. des greniers.
Uri. M. Joseph-Etienne Jauch , ancien landammann.
 M. Joseph-Antoine Muller , anc. land.
Schwitz. M. Michel de Schorno , landam.
 M. Aloïse Waber , anc. land. & colonel.
Underwald. M. Nicolas de Flue , chevalier , landamman d'Oberwald.
 M. François-Pierre Stockmann , capitaine du pays d'Underwald.
Zug. M. Clément-Xavier Weber , landam.
 M. Joseph-Jacob Andermatt , anc. land.
Glaris. M. Joseph-Léonard Bernhold , land. & capitaine de la garde.
 M. Jean-Henri Tschudi , proc. général.
Bâle. S. E. Mgr. Daniel Mitz , bourgeois.
 M. André Buxtorf , conseiller & baillif du Petit-Huningue.
Fribourg. M. Joseph Maillardoz , major de ville & du conseil secret.
 M. Antoine Procope de Ligertz , trés.
Soleure. M. Henri-Daniel Gibeli , sénateur.
 M. François-Philippe-Ignace Glutz , de Blozheim , sénateur.

Schaffhouse. Mgr. David Meyer, bourguem.

M. Jean-Henri Keller, procureur.

Appenzel. M. Joseph Antoine Broger, procureur du Rode intérieur.

M. Laurent Wetter, landamman du Rode extérieur.

Abbé de S. Gall. M. François de Muller, chev. & grand-maître de la cour.

Ville de S. Gall. M. Jules-Jérôme Zollickofer d'Altenklingen, trésorier.

F I N.



T A B L E.

I. PARTIE. Annales littéraires.

- I. *Voyages dans les Alpes, précédés d'un essai sur l'histoire naturelle des environs de Geneve, par M. DE SAUSSURE.*
Tome premier, Neuchatel, chez Faucke.
(Second extrait.) page 3
- II. *Théâtre à l'usage des jeunes personnes.*
Tome IV. En Suisse, chez les libraires associés, 1780. 23
- III. *Analyse raisonnée d'un sermon sur l'aumône, par M. DE LA CHAUX.* 49
- IV. *Note essentielle sur l'extrait du Théâtre à l'usage des jeunes personnes.* 76

V. *Descriptions des arts & métiers*, in-4°. 77
Tome X. Second extrait.

II. PARTIE. Pièces fugitives.

I. *Extrait des recherches historiques & physiques sur les maladies épi-zootiques (épidémiques) des bestiaux, publiées par ordre du roi, par M. PAULET, médecin des facultés de Paris & de Montpellier, de la société royale, &c.* 89

II. *Lettre aux éditeurs.* 98

III. *Vers d'un jeune homme prêt à quitter une ville étrangère, où il avait une inclination, pour retourner dans le séjour champêtre de ses premières années.* 100

IV. *Épigramme sur un homme très-religieux qui avait épousé une très-méchante femme.* 102

V. *Remerciement pour un joli bouquet de fleurs sauvages, donné à un jeune homme très-peu aimable, sous le nom d'une bergère des Alpes.* ibid.

III. PARTIE. Annales politiques de l'Europe. 104